Bonjour

Voici pour vous en ce 11 septembre un autre bulletin rempli de nouvelles dignes d'intérêts (à mon humble avis), exactement 3 semaines après mon [précédent bulletin](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero51.htm) (du 22 août), même si la ferveur et surtout l'intérêt médiatique pour cette lutte semblent nettement en perte de vitesse - et détrompez-moi si vous croyez que je me trompe.

Sinon, il faudra bien finir par faire entendre raison à nos responsables gouvernementaux qui jusqu'ici n'ont montré aucun désir de tenir compte de nos multiples doléances à propos des damnés compteurs de malheur qu'ils nous imposent, au mépris de nos droits humains les plus fondamentaux. D'où l'intérêt de prendre le temps d'au moins parcourir ce qui suit pour y trouver des informations et idées utiles dans cette vaillante lutte commune...

Quant au titre du ce bulletin "Enfonçons le pieu !", cette expression imagée est de Mme Jocelyne Breton, co-fondatrice du groupe Lévis Refuse les compteurs dont le [site](http://levisrefuselescompteurs.wordpress.com) ne cesse de s'enrichir de belles trouvailles - comme [Tiens! Tiens! Tiens!](http://levisrefuselescompteurs.wordpress.com/category/tiens-tiens-tiens/) Je trouve que ça colle bien avec le fait de marteler encore et encore l'idée que nous subissons tous et toutes une impardonnable injustice qu'il est urgent de redresser, notamment en comprenant bien les nombreux enjeux entourant ce délirant programme à la sauce Big Brother, un thème fort bien développé dans le documentaire *Take Back Your Power* dont le DVD est, je le rappelle, enfin [disponible avec les sous-titres français](http://www.takebackyourpower.net/product/single-dvd-ntsc-2014/) - un outil fort utile quand on veut conscientiser nos concitoyens afin qu'ils se joignent à nous dans ce combat...

... que je vous souhaite le plus serein mais aussi le plus déterminé possible !

Jean Hudon
Co-fondateur et webmestre
Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique

<http://www.cqlpe.ca>

*Merci de faire circuler ce bulletin à vos contacts ou à tout le moins de leur recommander de prendre connaissance de sa copie archivée* au <http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero52.htm>

**À NOTER :** Il est fort possible que par manque de temps, en raison de mon travail de traducteur, je sois dans l'impossibilité de compiler, archiver et diffuser aussi régulièrement ces bulletins au cours des prochains mois.

ABONNEMENT GRATUIT À CE BULLETIN : Si vous recevez une copie de ce bulletin, et aimeriez vous y abonner, il suffit d'envoyer un courriel à info@cqlpe.ca en inscrivant 'Abonnez-moi au bulletin' comme sujet de votre courriel. *Si vous ne désirez plus y être abonné-e, il suffit de le demander à la même adresse de courriel.*

Vous pouvez consulter [ICI](http://www.cqlpe.ca/Bulletin.htm) les précédents bulletins.

**RAPPEL IMPORTANT** du groupe Mont-Saint-Hilaire Refuse : Si vous n'avez pas encore signé la PÉTITION qui sera présentée en octobre à l'Assemblée Nationale par le député de Borduas, veuillez le faire sans plus tarder au <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4779/index.html> - Nous voulons faire respecter nos droits et envoyer un message fort au gouvernement que nous sommes des citoyens avertis qui réclamons le droit d'être Encore et Toujours MAÎTRES CHEZ NOUS ! Veuillez également si possible faire signer la [pétition en format PAPIER](http://www.cqlpe.ca/pdf/PetitionAssNatPapier.pdf) par les personnes de votre entourage ou de votre quartier qui ne signeront pas la pétition électronique. Toutes les cases doivent être complétées par le signataire et être lisibles pour que la signature soit valide. *Ne pas faire signer quelqu'un qui a déjà signé sur le site de l'Assemblée nationale.* Postez la ou les feuille(s) signée(s) à l'adresse indiquée au bas de la page avant le 15 octobre. **Note de Jean :** La date limite pour signer en ligne est le 17 octobre. La [précédente pétition lancée par la CQLPE](https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-2209/index.html), mise en ligne par Amir Khadir et [déposée par ce dernier à l'Assemblée nationale](http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2012/02/20120216-211802.html) en février 2012 avait alors recueilli plus de 13,000 signatures, en incluant celles sur papier. Hélas, elle a connu le sort de presque toutes les autres pétitions remises au gouvernement, n'entraînant [aucune suite en commission parlementaire](http://webcache.googleusercontent.com/custom?sitesearch=www.cqlpe.ca&hl=en&q=cache:GJUSG8zoA00J:http://www.cqlpe.ca/doc/CommuniqueAudiencesRegie.doc+p%C3%A9tition+d%C3%A9pos%C3%A9e&ct=clnk), sous l'ancien régime Charest. Cette même pétition, après avoir recueilli 5000 signatures de plus, pour un total de 17,363, a été re-déposée à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2012, cette fois [par le député péquiste Léo Bureau-Blouin](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero20.htm#4), mais sans plus de résultats. Pour le moment cette nouvelle pétition, en presque 2 mois, a recueilli environ seulement 5200 signatures. Il reste un mois pour atteindre 20,000 signatures et ainsi envoyer au gouvernement Couillard le message que le mouvement d'opposition ne s'est pas essouflé malgré l'usure du temps... et espérer que cette fois, cela fera une différence.

**NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS À LÉVIS :** Le dynamique groupe *Lévis Refuse les compteurs* vient de lancer une [pétition](https://www.change.org/p/levis-refuse-les-compteurs-appel-aux-levisiens) destinée aux résidents de Lévis, afin d'appuyer sa démarche auprès de la municipalité de Lévis pour l'adoption d'une résolution, dont une proposition a été déposée à la ville le 3 septembre dernier. Ce groupe vient aussi de créer une [page Facebook](https://www.facebook.com/levisrefuse). Une réunion de coordination des efforts des opposants de la région de Québec devrait aussi avoir lieu d'ici la fin septembre.

The very real threat of 'smart' meters

<http://www.cqlpe.ca/RealThreat.htm>

Version anglaise mise à jour de [La menace bien réelle des compteurs 'intelligents'](http://www.cqlpe.ca/MenaceCompteurs.htm) **À noter:** Cet article a été publié le 5 septembre [sur le site de Take Back Your Power](http://www.takebackyourpower.net/news/2014/09/05/more-than-110-municipalities-in-quebec-opposed-to-smart-meters/) et diffusé par le réalisateur Josh del Sol, via sa liste d'envoi couvrant le Canada et les États-Unis, sous le titre suivant...

[More than 110 municipalities in Quebec are now opposed to "smart" meter deployment](http://www.takebackyourpower.net/news/2014/09/05/more-than-110-municipalities-in-quebec-opposed-to-smart-meters/)

Hydro-Quebec still attempting to charge opt-out fees despite government resolutions and lack of safety evidence.

Hydro-Québec examinée sous toutes ses coutures par la Commission Charbonneau

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/09/10/004-charbonneau-hydro-quebec-contrats.shtml>

PLUSIEURS "COUTURES" RISQUENT D'ÊTRE OUBLIÉES!!... *Commentaire de Pierre Lagasse là-dessus...*

« La commission va-t-elle se pencher sur les contrats des compteurs énergivores qu'Hydro installent de force partout au Québec ? Construction faite à l'étranger avec un contrat accordé à une transnationale états-unienne. Contrat d'installation et d'entretien confié à une transnationale basée en France (CapGemini). Contrat de gestion des données (contrats informatiques, domaine suprême des magouilles, pire que la construction) confié à une autre transnationale basée en Californie. Hydro refuse de dévoiler les coûts totaux de ce réseau (installation, entretien, gestion des données). Comme sur l'explosion de consommation qu'il va provoquer (l'ensemble est énergivore). Même les différents ministres de l'Énergie qui se sont succédés n'ont aucune donnée valable sur ce dossier, Hydro maintenant l'opacité totale et refusant de rendre des comptes. Rien sur ce qu'ils vont faire avec l'antenne Zigwy (sic). Qui est présentement inactive et pour laquelle, ils juraient l'an dernier n'avoir aucun projet à long terme. Pour, depuis quelques mois, nous sortir des promesses de domotique. Qu'est-ce qu'ils ont encore en réserve à ce sujet ? Quel sera le taux d'émission lorsqu'elles seront actives ? Combien la gestion de cette domotique va nous coûter ? ***Quand seront-elles utilisées pour créer un réseau de transmission au profit des grands réseaux sans fil (cellulaires, Vidéotron, etc.) pour remplacer les grandes antennes émettrices qui suscitent tant de controverse ?*** Une belle arnaque et un gouffre financier en perspective. »

\* \* \*

Voici quelques-uns des très nombreux témoignages disponibles [ICI](http://www.jegardemoncompteur.com/problemesante.html).

« Je m'appelle Laurence Carrière, j'ai 24 ans, et j'habite Montréal dans un logement au premier étage. Je dors à deux mètres du compteur intelligent installé il y a maintenant deux mois. Étant partie en nature une semaine après son installation, je n'ai pas eu le temps de sentir réellement ses effets. Par contre, depuis mon retour il y a maintenant un mois, je m'endors avec un mal de tête et un mal de dent. C'est comme si la vibration électromagnétique faisait décoller chacune de mes dents de leur emplacement. J'ai mal à la mâchoire, c'est impensable. Un kist s'est développé dans mon lobe d'oreille gauche et du même côté, mes ganglions ont commencés à enfler et me font extrêmement mal. Je dois prendre des Advils toutes les nuits depuis 3 semaines si je veux bien dormir. Depuis mon retour, je me réveille toutes les nuits à 3h du matin pour me rendormir au lever du soleil. TOUTES LES NUITS! J'ai fait le test de dormir dans la chambre de ma coloc à plus de 8 mètres du compteur et j'ai dormi comme un bébé, sans me réveiller ni ressentir aucune douleur. Mon médecin de famille me dit que je n'ai aucune infection. Je ne semble pas malade mais je ne me sens pas bien du tout. Je me sens toujours très fatiguée, je manque d'énergie et pourtant mon alimentation est excellente. Je viens de me procurer le Smart Meter Guard et j'ai bien hâte de voir, une fois les radiations coupées, comment je me sentirai. »

- Laurence Carrière

« J'observe l'apparition de nouveaux problèmes de santé, soit maux de têtes, acouphènes (bourdonnement occasionnel dans les oreilles), et douleurs musculaires depuis mon retour de vacances début août. Cette situation m'inquiète énormément. Je suis propriétaire d'un condo dans un bâtiment de sept condos. Les compteurs ont été remplacés en juillet, lors de mon absence; ils sont situés dans le garage. J'habite et je travaille directement au-dessus des garages. Cette situation m'inquiète énormément. »

- Barbara D.

« Je suis résidente de Montréal depuis 27 ans. Depuis toutes ces années, je mets des pots de fleurs sur ma clôture. On a changé mon compteur cette année et mes fleurs près du compteur intelligent sont mortes après 15 jours. Je les ai remplacées par d'autres et cela c'est produit à nouveau. Pouvez-vous m'aider. Ça fait mourir mes fleurs... et moi là-dedans ? »

- Manon P.

\* \* \*

« APRÈS AVOIR PASSÉ PLUS D'UNE SEMAINE À TENTER, EN VAIN, DE BLINDER MON LOGEMENT... Après que mes voisins en dessous et au-dessus aient accepté très à contrecoeur de câbler leur routeur et autre modem, afin que je puisse organiser la vente de mes effets et mon départ pour un pays où je peux me promener sans souffrir au point de vouloir quitter mon corps, le laisser là et partirŠ Un autre voisin (derrière deux murs de briques et à un étage plus bas) vient tout juste de se faire installer le nouveau Fibe de Bell à 5Ghz. Le signal est encore qualifié de bon rendu chez moi.  C'est cancérigène, m'a spontanément affirmé le technicien, tout à l'heure. Alors, pourquoi les installez-vous? J'ai demandé. Un sourire mince, comme un laptop replié sur lui-même, fut sa réponse. Mon bras gauche s'engourdit et mon coeur fait des faux bonds. Je sais que ça ne peut qu'empirer et que, si je ne trouve pas de solution, dans quelques heures, je serai dans des souffrances terribles. Il n'y a plus de couvertures de sauvetage d'aluminium dans les Dollaramas, le stock d'été a été remplacé par celui d'Halloween. Ça commence à ressembler à l'Halloween toute l'année, avec tous ces gens qui paient pour se faire lobotomiser et se taper un cancer. »

- Mario Dufour de Refusons les compteurs Verdun - Tiré de <http://on.fb.me/1quSMRy> où l'on peut lire dans les commentaires, en réaction à une personne qui lui suggérait de s'acheter de la peinture YSHIELD comme protection contre les RF : « Pour m'enfermer et ne plus pouvoir sortir? Je vais tout vendre et foutre le camp au plus sacrant, avant d'être trop affecté pour bouger. » Et à une autre personne qui lui suggérait d'aller voir un médecin : « J'ai consulté. Ils sont tenus dans le noir et prescrivent généralement des antipsychotiques et des antidépresseurs. Le début des problèmes correspond avec la pose des compteurs à RF dans le voisinage. Lorsque je m'éloigne des sources de radiofréquences et les coupe, les souffrances arrêtent. Tirez-en vos conclusions. »

**Note de Jean :** On observe de plus en plus souvent ce genre de situation aberrante où la pollution électromagnétique galopante rend des gens, auparavant en parfaite santé, si électrosensibles que leurs souffrances deviennent intolérables, ce qui les force à s'exiler à la recherche d'un secteur encore épargné par cette engeance mortelle. Avec le déploiement des infernaux compteurs électropolluants dans toutes les zones habitées du Québec d'ici 2018, des tels endroits où se réfugier deviendront tel un paradis perdu, relégué à une époque où il était encore possible de trouver un lieu sain, non électropollué et non électrocancérogène pour y vivre. *Merci hideuse Hydro-Québec*... *Merci Jean Charest... Merci Pauline Marois... Merci Philippe Couillard...* et surtout *merci Richard Lassonde*, le régisseur de la Régie et copain de longue date de Thierry Vandal, grâce à qui nous devons l'approbation de ces ignobles instruments de torture. Pour découvrir l'ampleur du danger qu'ils représentent, voir ce [tableau comparatif](http://smartgridawareness.org/rf-health-effects/comparison-values/) fort révélateur.

Après avoir lu le commentaire de Mario Dufour ci-haut, un ami m'a précisé que la technologie Fibre optique de Bell n'est pas encore basée à 100% sur la fibre optique dans son secteur, malgré son nom, puisque c'est un fil de cuivre qui couvre le dernier bout entre la maison et l'endroit où passe le cable de fibre optique dans la rue. Ce qui est horrible, dit-il, ce sont les nouveaux modems/routeurs équipés de la technologie WiFi AC qui fonctionne seulement à 5GHZ. Comme on le voit [ICI](http://www.infologo.ch/wifi/la-technologie-wifi-5ghz-802-11ac-quels-avantages/), ce nouveau type de Wifi est « équipé de deux modules radio (donc double-bande) ce qui lui permet d'émettre simultanément des signaux radio en 2,4 et 5 GHz. Son support double-radio permet ainsi d'exploiter 2 réseaux WiFi en paralèle. » Vraiment un cauchemar cette technologie, et on a annoncé cette semaine que l'entrée en service du nouveau [protocole 802.11AH](http://en.wikipedia.org/wiki/IEEE_802.11ah) est prévue pour 2016 approximativement. Le MacBook Air que cet ami possède est doté d'un Wifi AC et lorsqu'il le met en fonction, la liste des routeurs disponibles double, ce qui indique hors de tout doute que la portée est beaucoup plus grande que le précédent protocole. Une récente pub de Vidéotron annonce la même technologie... *La course folle en avant du « progrès » nous mène directement à l'abîme d'un monde électromagnétiquement si pollué qu'il deviendra invivable pour la plupart des gens.*

\* \* \*

Free online EMF Summit - every Tuesday until December

<http://emfsummit.com/>

Liste des participants : Dr. Samuel Milham, epidemiologist, expert on dirty electricity (2 Sept) - Dr. Ross Anderson, EMF consultant & retired physician (9 Sept) - Dave Stetzer, dirty electricity expert and retired military electrician (16 Sept) - Magda Havas, Trent University professor (23 Sept) - Dr. Martin Blank, researcher of DNA damage caused by EMF (30 Sept) - Dr. Ann Louise Gittleman, acclaimed nutritionist and author (7 Oct) - Sharon Noble founder of Stop Smart Meters BC and co-director of Citizens for Safe Technology (14 Oct) - Farren Lander, electropollution consultant (21 Oct)  - Karen Mileson,'sick house' survivor and author (28 Oct) - Barrie Trower, former consultant to MI5 and MI6 (4 Nov) - Chitvan Milak the CEO of BEMER India (11 Nov) - Dr. Olle Johansson, neuroscientist whose research on EHS symptoms was in part responsible for Sweden recognizing EHS as a disability (18 Nov) - Kevin Kunze the award winning filmmaker  (25  Nov) - Josh del Sol, director and producer of Take Back Your Power (2 Dec) - Allen Reed a consultant who assists people in ecological regeneration, harmonization of geopathic stress, etc. (9 Dec).

\* \* \*

DE PLUS EN PLUS DE COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ SONT OBLIGÉES DE REMPLACER DES DIZAINES DE MILLIERS COMPTEURS 'INTELLIGENTS' INCENDIAIRES. À QUAND LE TOUR D'HYDRO-QUÉBEC? (**Note**: les compteurs défectueux qui seront remplacés par APS en Arizona sont de marque Elster - voir [ICI](https://www.aps.com/en/residential/accountservices/meters/Pages/reading-your-digital-meter.aspx) - les mêmes qu'Hydro-Québec est censé également déployer en plus des Focus AX-RD de Landis+Gyr...)

Are tens of thousands of defective "smart" meters being stealthily replaced in Arizona?  (5 September 2014)

<http://www.takebackyourpower.net/news/2014/09/05/tens-of-thousands-of-defective-smart-meters-stealthily-replaced-in-arizona/>

In the wake of several massive "smart" meter recalls due to component overheating and subsequent fires, is Arizona Public Services Company (APS) replacing tens of thousands of "smart" meters?An anonymous APS whistle-blower says, "Yes." (...) A source within APS has revealed that APS "smart" meters are failing, and failing in a way that presents a fire risk to ratepayers. My source, whose privacy I must protect, tells me that APS has replaced thousands of faulty "smart" meters, and is scheduled to replace 50 to 60 thousand this year alone due to heat induced failure of the remote disconnect switch and LCD display. (I have seen the failed LCDs.) Remote disconnect switch failure resulted in a recall of over 10,000 "smart" meters in Lakeland, Florida where 6 house fires occurred [[Meters overheating, to be replaced in Lakeland](http://www.wfla.com/story/26394655/meters-overheating-to-be-replaced-in-lakeland)]. And in Portland, Oregon, remote disconnect switch failure resulted in a recall of 70,000 "smart" meters after 3 fires there [[PGE replacing 70,000 electricity meters because of fire risk](http://www.oregonlive.com/business/index.ssf/2014/07/pge_replacing_some_electricity.html)]. "Smart" meter-caused house fires have resulted in massive "smart" meter recalls in Pennsylvania (186,000) and Saskatchewan (105,000). CLIP

VOICI UN COMMENTAIRE FORT PERTINENT LAISSÉ AU BAS DE CET ARTICLE CI-DESSUS...

"Forget which make or brand it is. That is meant to serve as a distraction. *Fact: EVERY smart meter has a remote disconnect switch capable of "overheating" the combustible plastic computer they are calling a meter and easily able to exceed its low flashpoint and set your home on fire.*

This can occur during any one of trillions of microwave enhanced over voltage surges, including the inescapable surge which takes place when meters are fully energized and especially the surge involved in a remote reconnection.

Ask yourself WHY as well as HOW the smart grid has altered the status of your most basic private property rights and your land title claim of right. they transferred liability when they hired amateurs to tamper with and render uninsurable your safety approved "analogue only"meter base by installing an ELECTRICALLY INCOMPATIBLE device on it. They have disregarded the ease with which they can arc, corrode and set fire to your home wiring. They removed your meter, a real estate fixture, an electromechanical meter compatible with YOUR electromechanical compliant UL approved meter base or socket. They also took over your entire circuit panel or service panel and co-opted your uninsulated home wiring to run their grid at your expense.

Ask yourself how it could POSSIBLY be safe for software to override and in effect replace and usurp your own heavy duty whole house master switch, by using a computer chip on a circuit board to override your own private control of your entire home's electrical system.

*This issue is criminal.* It is not just about a smart meter radiating you and all your neighbours and vice versa. It is about the fact that utilities have completely taken over complete control of the most volatile system in your home. Then if you do successfully refuse this device which is in fact not a meter, they demand payment to not burn you in your bed. This is not a case of a flawed brand. *This is a flawed grid run by the amoral who view your property as theirs and you as collateral damage, losses associated with profits.*"

Domino Effect: More Smart Meters Being Replaced Due to Fires

<http://smartgridawareness.org/2014/08/27/domino-effect-of-more-smart-meters-being-replaced-due-to-fires/>

"A Major Consumer Alert" It is almost impossible to keep track of all of the smart meter fires and related safety issues.  We jump from country to country and from state to state.  The latest issue is in Florida where Lakeland Electric will soon begin replacing over 10,000 residential smart meters on concerns they might overheat, General Manager Joel Ivy said Tuesday, August 26th. Are we seeing a domino effect within the industry?  (...) At this utility webpage, the ***initial* information** posted on August 27 included the following statement: "***We have a reject rate of 12% for these meters***.  Rejected meters are primarily those that don't send or receive data or commands correctly. Rejected meters include six (6) meters that have overheated [that is, caught on fire]." CLIP Note : [Leurs compteurs sont de marque Sensus](http://www.lakelandelectric.com/YourUtility/NewsEvents/TabId/4086/Default.aspx?Tag=remote-disconnect-%28rd%29) comme ceux qui prennent feu partout en Amérique du Nord.

\* \* \*

**À VOIR !** Le [site](http://levisrefuselescompteurs.wordpress.com) très bien conçu du nouveau groupe Lévis Refuse, notamment cette [page sur les enjeux](http://levisrefuselescompteurs.wordpress.com/enjeuxhydro-quebec/) dont voici un court extrait :

« Historiquement le remplacement des compteurs et la relève des données ont toujours été inclus dans le service sans frais additionnels. Donc, en définitive, on peut dire qu'Hydro-Québec change complètement la donne et ne nous laisse pas le choix, puisqu'aucune des deux options n'est acceptable! C'est comme si on vous offrait le choix entre un piège à éléphant et un piège à orignal!!! Les trois premières questions à se poser sont : Comment se fait-il qu'une société d'État, à toutes fins pratiques en position de monopole, puisse disposer d'un pouvoir si grand qui lui permette d'envahir nos domiciles en bafouant nos droits fondamentaux? Où sont donc passé nos droits à la vie privée? À la santé? À la sécurité? Aux choix individuels de consommation? Au refus d'équipements jugés inadéquats pour usage dans nos domiciles? Quelle est l'urgence de remplacer des compteurs en parfait état de marche et qui remplissent parfaitement bien les objectifs pour lesquels ils ont été installés? Où est donc l'arnaque? Mais, ces trois questions de base ne sont que la pointe de l'iceberg! Il y a encore toute une foule d'autres questions à se poser. »

**Note de Jean :** Mme Jocelyne Breton, qui a participé à la rédaction de son contenu avec Mme Andrée Darveau, attire notre attention sur un élément clé de cette même page Web... C'est un «brin» technique, mais ça vaut l'effort pour bien saisir ce qu'elle explique... En guise d'éclairage visant à mettre en valeur la pertinence de ce que soulève Mme Breton ci-après, je vous recommande aussi de lire (ou relire) [ICI](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero41.htm#1) ce que j'avais dans mon 41e bulletin relativement à un rapport de la Commission d'accès à l'information (CAI) qui a envoyé des inspecteurs «vérifier» que le déluge de renseignements personnels sur la vie privée des Québécois obtenus grâce à leurs compteurs 'espions' allaient être correctement «protégés» par Hydro-Québec. On peut notamment y lire en introduction « Il est important de souligner qu'il y a admission de la part de la CAI du risque de détournement de données personnelles, et en terme juridique il appartient à HQ d'assumer ce risque et la CAI n'a pas admis que les mesures prises par HQ sont suffisantes pour protéger contre ce risque. (...) La CAI est en position d'autorité pour évaluer ce risque, mais refuse d'obliger HQ à fournir la documentation nécessaire pour complèter sa tâche. Ça mérite une plainte et un suivi à l'Assemblée nationale. »

Signalons aussi cette important nouvelle connexe : [Compteurs intelligents: les données transférées à une entreprise des É.-U.](http://argent.canoe.ca/nouvelles/compteurs-intelligents-les-donnees-transferees-une-entreprise-americaine-14042014) où l'on peut lire... *Un autre spécialiste des enjeux technologiques s'interroge sur ce choix étonnant de la société d'État. «Il y a la question de la vie privée. On l'a vu lors des derniers jours, la confidentialité des renseignements n'est pas aussi solide qu'on pouvait le penser. Hydro-Québec va héberger cela sur un service infonuagique et va fournir les données à une entreprise américaine qui n'a pas les mêmes lois. On espère que les lois canadiennes vont s'appliquer étant donné qu'on va faire l'hébergement en Ontario», a indiqué Alain McKenna, spécialistes de la technologie. Selon lui, ce procédé amène plus de risques de brèches lors de la transmission des données.* Voir aussi l'article [HYDRO-QUÉBEC, VOS BOBETTES ET CONDOLEEZA RICE](http://detonateur.blogspot.ca/2014/06/hydro-quebec-vos-bobettes-et.html) où l'on peut lire *Le 14 avril 2014, le réseau TVA révélait qu'Hydro-Québec avait octroyé le contrat du traitement des métadonnées de son infrastructure de compteurs à radiofréquences à C3 Energy, le partenaire obligé lorsqu'on mandate la firme Accenture comme maître d'¦uvre. Patrice Lavoie, porte-parole d'Hydro-Québec affirme alors que l'entreprise américaine a été choisie par appel d'offres et qu'elle est «tenue d'avoir les mêmes normes de sécurité extrêmement élevées qu'Hydro a mises en place : données cryptées, aucune information confidentielle qui voyage avec les données de consommation... » (*[*7*](http://argent.canoe.ca/nouvelles/compteurs-intelligents-les-donnees-transferees-une-entreprise-americaine-14042014)*) Aucune mention du rôle de Condoleeza, qui siège au CA de C3 Energy. (*[*8*](http://c3energy.com/about-board-of-directors)*)*

Voir également ceci trouvé dans un courriel de Josh del Sol, réalisateur du documentaire choc [Take Back Your Power](http://www.takebackyourpower.net)... K.T. Weaver has authored a **definitive 75-page report**, "[A Perspective On How Smart Meters Invade Individual Privacy](http://bit.ly/ZhG0wM)."  An **excellent resource** for your local movement.

*Voici les observations de Mme Breton...*

**Certifications ISO des CNG et gestion des risques dans le traitement des données personnelles et de**

**la sécurité informatique**

Voilà peut-être un coup de canon en plein milieu du lac de désinformation qu'Hydro-Québec nous sert.
Cela pourrait même relancer le débat en minant le projet des compteurs intelligents à partir d'un autre front

et sous un autre angle d'attaque. J'attire votre attention sur le fait que, dans l'argumentaire que l'on retrouve dans la page "[Les enjeux](http://levisrefuselescompteurs.wordpress.com/enjeuxhydro-quebec/)", je mentionne un nouvel argument qui, à ma connaissance, n'a jamais été exploité, et qui pourrait bien faire une différence dans notre bataille. Je dirais même que c'est un coup de canon en plein milieu du lac de désinformation qu'Hydro-Québec nous sert. Cela pourrait même relancer le débat en minant le projet des compteurs intelligents à partir d'un autre front et sous un autre angle d'attaque. Il s'agit du point suivant :

"Vérifier que les mécanismes de ces appareils respectent le droit à la vie privée, par exemple **la gestion des risques dans le traitement des données personnelles et de la sécurité informatique** (par exemple, la [norme internationale ISO 27034 sur la sécurité informatique](http://www.asiq.org/?q=conference-201203)), etc**.; "**

Cet argument a l'air innocent présenté comme cela! Mais voyez ma note ci-dessous qui en explique la teneur réelle.

**Note de Jocelyne à ce propos, à titre informatif**  Il n'est pas obligatoire d'être certifié ISO d'aucune des normes actuellement en vigueur pour avoir le droit d'opérer un commerce ou une industrie, et d'en vendre les produits et services. C'est vrai dans n'importe quel pays. Cependant, la certification ISO équivaut à un sceau attestant que vos procédés de fabrication, votre éthique et vos produits sont de qualité supérieure et correspondent à de très hauts standards internationaux. C'est donc une marque distinctive qui est sensée inspirer fortement la confiance chez les clients potentiels.

La Norme ISO/IEC 27034 porte sur la sécurité des applications informatiques. Elle a été publiée en novembre 2011 et adoptée par plus de 49 pays, dont le Canada! Cette norme est issue d'un énorme travail de recherche d'un de nos plus grands spécialistes canadien et québécois en sécurité informatique, M. Luc Poulin, M.Sc CISSP-ISSMP CSSLP CISM CISA ift.a.

Il s'agit d'une norme qui propose une **approche de gestion intégrée de la sécurité applicative** dans tous les domaines qui se servent d'applications informatiques pour gérer ou communiquer des données sensibles et qui, entre autres, mettent en cause la protection des données personnelles (identité, informations bancaires, etc.), la fiabilité et l'efficience d'applications (par exemple les avions, ordinateurs de bord, etc.) dont la performance et les résultats attendus dépendent de la fiabilité du réseau informatique à transmettre les données nécessaires au bon fonctionnement de ces appareils, aux bons endroits et aux bons moments. Les résultats de ces travaux ont été testés, mesurés et validés, par des pairs à l'échelle internationale, et ce, pendant plusieurs années, dans le cadre des travaux d'un comité international ISO auxquels ont participé les plus grands spécialistes en sécurité de l'information et des applications informatiques de la planète.

J'ai visité le site de Landys + Gyr et, nulle part, il n'est fait mention que leur équipement détient une Certification ISO 27 034, qui correspond au plus haut standard actuel en matière de sécurité informatique appliquée à la protection des données et aux processus de fabrication et/ou d'utilisation d'équipements ou d'applications logicielles qui les gèrent. Actuellement, Landys + Gyr dit détenir :

* la norme ISO 50001 qui vise une gestion efficace de l'énergie aide les organismes à réaliser des économies, à réduire leur consommation d'énergie et à faire face au réchauffement climatique;
* la norme ISO 27001 en Europe. Cette norme, publiée en 2005 et révisée en 2013, concerne uniquement la sécurité de l'information en tant que telle, dans une perspective de protection des actifs d'une entreprise ou de sa propriété intellectuelle sur les données qu'elle manipule. On peut en trouver une définition assez exacte sur le lien suivant : <http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO/CEI_27001>. Ce qu'il faut comprendre, c'est que cette norme ne donne aucune marche à suivre sur le traitement de l'information à partir d'une gestion intégrée d'un traitement informatisé en lien avec la transmission ou la circulation électroniques des données par le biais de diverses applications, que ce soit à l'interne ou à l'externe de l'entreprise. Comme les compteurs intelligents collectent des données qu'ils transmettent par la suite, et qu'il y a non seulement une transmission par antenne, mais aussi une gestion informatique gérées par différentes applications et outils (logiciels, modems, serveurs, etc.), il faut un protocole blindé pour contrôler la circulation de toutes ces informations. En effet, le circuit emprunté pour le transfert des données transite d'un compteur à l'autre, le traitement des données qui s'ensuit se fait via des modems, des serveurs de plusieurs réseaux de communication informatique, et aboutit à différents endroits extérieurs au réseau d'Hydro-Québec. Il appert donc que la **Certification ISO 27 034 est un des prérequis essentiels auxquels doivent répondre Hydro-Québec et Landis + Gyr** avant de seulement songer à implanter une nouvelle technologie gérant les comptes personnels de toute une population qui paie pour ces services et qui s'attend à de hauts standards de qualité et de sécurité.

Vous trouverez un aperçu de ce que gère la norme ISO/IEC 27034, ici : <http://www.iso.org/iso/home/store/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=44378>

Le hic, c'est que vous pouvez acheter une norme ISO. Ensuite, vous devez transformer vos processus de gestion et de fabrication en fonction de cette norme, et **obtenir la certification qui correspond au pays où vous désirez opérer** pour avoir le droit de vous servir de cet incitatif afin de mettre votre clientèle potentielle en confiance. **Cette certification n'est pas attribuée par ISO, mais bien par des organismes de certifications indépendants.** Si j'ai bien compris, la démarche de certification est donc valide en fonction des pays dans lesquels l'organisme de certification est reconnu. Donc, si vous voulez opérer en utilisant la certification ISO pour valider la qualité de votre démarche et de votre produit, pour une même norme, vous devez vous certifier plusieurs fois en fonction des pays où vous voulez étendre vos activités.

Or, Landis + Gyr dit avoir obtenu les certifications suivantes :

* 27 mars 2014, obtention de la certification ISO 27001 en Europe, mais pas pour tous les pays. D'après mes recherches, il sont certifiés en Suisse, en Grèce et dans 3 pays du Royaume-Uni, mais il n'est pas précisé lesquels!!! Ils ont commencé les démarches pour la France, mais n'obtiendront pas la certification avant juin 2015. Aucune mention n'est faite pour le Canada... J'ai donc des doutes sérieux!!!
* Ils affirment avoir obtenu la certification ISO 50001. Cependant, ils ne fournissent aucune indication à propos de la date de l'obtention et des pays dans lesquels ils sont certifiés. Me semble que quand on est certifié quelque part, on a avantage à le préciser... Je trouve ça louche un brin!!!

J'espère que ce complément d'information vous sera utile et pas que vous ne l'aurez pas trouvé trop ardu à lire. Mais, j'ai estimé important de partager ce que je sais à ce sujet.

En tout cas, moi je vais m'en servir dans mes communications avec la ville de Lévis pour enfoncer le clou... que dis-je... le pieux d'aplomb.

Bonne fin de journée

Jocelyne Breton

---

Voici un commentaire d'André Faivre (andrefaivre@andragogue.net) au sujet de ce qui précède...

Bonjour,

Assez tôt, j'ai mentionné que la sécurité des données (et pas seulement leur collecte hypocrite et envahissante) étaient une des failles importantes de l'impérialisme et des mensonges d'Hydro-Québec.

Depuis 2003 je me préoccupe de sécurité informatique parce que je rends des services d'hébergement et de courriel sécurisés : personne de sérieux dans le domaine de la sécurité informatique (protection des données contre les Big Brothers) ne va croire à la sécurité de l'info nuage ni des transmissions sans fil.

J'avais aussi raconté cette anecdote. Un collaborateur de mon entreprise à qui j'expliquais cette activité parallèle (services informatiques sécurisés) et qui me disait que ça devrait intéresser Hydro-Québec (il y travaillait à un haut niveau de responsabilité dans le domaine des logiciels utilisés par HQ) est parti à rire quand j'ai exprimé ma surprise qu'HQ puisse bénéficier de mes humbles services. « T'as pas idée ! Si le Québec connaissait dans quel état est l'informatique chez HQ... »

Je pense depuis longtemps que la sécurité des données, la vie privée des hydroquébécois, les faiblesses techniques d'HQ sont un champ de bataille, une ligne de front, au moins aussi importante que celle de la santé.

André Faivre, éducateur et andragogue
Services conseil et de formation en gestion et en développement
des ressources humaines, des organisations et des milieux éducatifs

\* \* \*

From: <indigo\_sun@videotron.ca>

Subject: Cadenas génial pour compteur électrique analogique

Date: 3 Sep 2014

La plaque de protection pour compteur électromécanique (avec une grosse roulette et quatre aiguilles) que vous voyez dans cet article - [Nouvelle arme des opposants aux compteurs intelligents : les compteurs barricadés](http://www.lapresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/201407/10/01-4782917-nouvelle-arme-des-opposants-aux-compteurs-intelligents-les-compteurs-barricades.php) - est disponible en deux versions à Sutton dans les Cantons de l'Est.

C'est M. Christian-Maurice Duval de Sutton qui a fait les plans pour les différents types de boîtiers de compteur, et elles ont été fabriquées par le forgeron du coin. Son modèle universel convient pour toutes les embases ou boîtiers de compteur électromécanique.

M. Duval les fournit et peut vous l'installer selon l'endroit où vous habitez, et aussi selon ses disponibilités. Soyez avisé-e que s'il le fait, c'est pour la bonne cause et non pour le profit, puisque sa plaque de protection se vend seulement $25.00 (pour le matériel) + $10.00 pour l'installation, si besoin est, ou si vous habitez trop loin de Sutton et qu'il doit vous poster la plaque de protection, ajoutez $20 pour les frais d'envoi et d'emballage.

La plaque d'acier est de 3/32 de pouce d'épaisseur - suffisamment épaisse pour qu'elle ne puisse pas être coupée avec des cisailles à tôles. Il s'agit-là d'une aubaine, compte tenu de la qualité de ce produit et de la main d'¦uvre nécessaire à sa fabrication.

Si vous faites l'installation vous-même ou si vous demandez à quelqu'un d'autre de la faire pour vous, voici ce dont vous aurez besoin :

- 1 perceuse électrique ;

- 1 mèche à métaux de 3/16 de pouce de diamètre bien affutée et qui **doit** être munie d'une bague d'arrêt (stoppeur) afin d'éviter d'enfoncer la mèche trop loin dans l'embase et risquer ainsi de toucher aux câbles électriques ou aux autres composantes sous tension de 240 volts - **AVERTISSEMENT** : Toutes les précautions nécessaires doivent absolument être prises pour éviter de toucher un fil électrique avec la mèche au moment où elle pénètre dans la boîte, sans quoi on peut s'électrocuter et en mourir. C'est pourquoi M. Duval insiste pour que ce soit de préférence des personnes formées par lui qui fassent ces installations ;

- 1 riveteuse ;

- 4 rivets en acier ou en aluminium de 3/16 de pouce de diamètre par 1/2 pouce de long ;

**IMPORTANT :** Le compteur (vitré), le collet métallique (argenté) retenant le compteur en place et le sceau (jaune) empêchant d'ouvrir le collet sont la propriété d'Hydro-Québec. Mais l'embase dans laquelle le compteur est inséré appartient au propriétaire de l'immeuble.

C'est pourquoi, pour mettre toutes les chances de votre côté, il ne faut pas que la plaque touche au collet métallique ou au compteur. Remarquez sur la [photo](http://www.cqlpe.ca/images/PlaquePourGarderSonCompteur.jpg) que le trou laissant passer le compteur dans la plaque est juste assez gros pour que l'on ne puisse enlever le compteur, et qu'elle ne touche pas au globe de verre. Vous devez donc garder un certain espace entre le collet et la plaque.

Dans le cas des locataires, il est important d'avoir la permission du propriétaire de l'immeuble locatif, puisqu'il sera nécessaire de percer 4 trous dans l'embase lui appartenant. Si l'on se demande ce qui arrive à cette embase s'il fallait un jour retirer la plaque, il n'y a qu'à remettre 4 autres rivets (après avoir détruit les 4 premiers avec une perceuse électrique pour retirer la plaque) avec un peu de scellant dessus afin de bien reboucher les 4 trous.

Pour dissuader les installateurs de détruire eux-mêmes les rivets avec une perceuse, utilisez de préférence des rivets en acier. Vous pouvez aussi ajouter suffisamment de colle Epoxy Pattex (décrite [ICI](http://www.qctop.com/articles/colle-epoxy.htm)) sur chaque rivet pour le recouvrir entièrement et ensuite, avant qu'elle durcisse, enfoncer dans la colle une pièce de monnaie de 5 cents (qui est à [94,5 % en acier](http://www.mint.ca/store/mint/learn/5-cents-5300006?lang=fr_CA#.VAfcVyh2DqA)) très difficile à percer. Ça devrait suffisamment leur compliquer les choses pour qu'ils renoncent, mais il vous faudra de la patience pour en venir à bout le jour où vous devrez remplacer votre compteur à roulette, dont la durée de vie peut excéder 50 ans, par un autre compteur à roulette - en espérant que d'ici-là Hydro-Québec acceptera à nouveau d'en installer.

Si quelqu'un aimerait se faire former pour être installateur, M. Duval offre la formation gratuitement.

Christian-Maurice Duval

Téléphone: 450-578-1606

Courriel: spruceheights@hotmail.com

Facebook: <http://www.facebook.com/christianmaurice.duval?fref=pb&hc_location=friends_tab>

M. Duval confirme qu'au début de septembre 2014, environ 500 personnes sur 3000 à Sutton avaient pris les moyens nécessaires pour empêcher le remplacement de leur compteur électromécanique.

**À NOTER :** Ce qui précède est archivé en permanence au <http://www.cqlpe.ca/PlaqueProtection.htm>

\* \* \*

**Note de Jean :** Je vous signale cette [résolution de la municipalité de Saint-Isidore](http://www.cqlpe.ca/pdf/ResolutionSaint-Isidore.pdf) (notre 111e appui municipal!) où l'on peut lire, entre autres :

« QUE copie de la présente résolution soit adressée à la Fédération québécoise des municipalités pour fins de discussions lors du congrès qui se tiendra en septembre 2014. »

Dans une correspondance avec le conseiller à qui nous devons cette résolution, j'ai demandé à être tenu informé par vous des suites éventuelles à cette initiative, en mentionnant...

« Avec près du dixième des municipalités québécoises appuyant d'une façon ou d'une autre ce mouvement de résistance populaire à l'imposition brutale de cette technologie potentiellement cancérigène (selon l'Organisation mondiale de la santé) dans les foyers de tous les Québécois, et face au refus du gouvernement Couillard d'adopter un décret pour stopper cette grave atteinte aux droits et libertés de la personne, un gouvernement qui est manifestement en conflit d'intérêts la-dessus puisqu'il fait sans doute le calcul - *très erroné!* - qu'il lui en coûtera moins en frais de santé pour soigner les personnes tombant malades ou devenant gravement incommodées par leur exposition aux micro-ondes pulsées émises par ces compteurs 'intelligents', que ce que lui rapportera, via les redevances annuelles versées par Hydro-Québec, les revenus additionnels générées par les frais - qui sont de l'extorsion! - du droit de retrait, et surtout par l'adoption, une fois le déploiement complété, de la tarification différenciée dans le temps (qui en Ontario s'est soldée par une hausse des revenus d'environ 20%), il serait bon que la FQM prenne officiellement position dans ce dossier et fasse ses recommandations aux quelque 900 municipalités qui ne se sont pas encore prononcées là-dessus.»

\* \* \*

PROTECTRICE DU CITOYEN: Hydro-Québec encore montrée du doigt (9 SEPTEMBRE 2014)

<http://www.journaldequebec.com/2014/09/09/hydro-quebec-encore-montree-du-doigt>

QUÉBEC - Après le Vérificateur général, la Protectrice du citoyen s'intéresse elle aussi aux «bonnes pratiques» d'Hydro-Québec et exige des pouvoirs d'enquête supplémentaires pour surveiller le monopole d'État. «Est-ce normal que les citoyens lésés aient à se tourner vers la Cour des petites créances pour régler un différend qui, dans bien des cas, aurait pu se régler autrement et bien plus rapidement?» s'est questionnée la protectrice, Raymonde Saint-Germain, en commission parlementaire mardi matin.

**1500 plaintes par année** - «Hydro-Québec est un monopole qui touche tous les citoyens du Québec», a-t-elle expliqué. Elle demande aux parlementaires d'adopter une loi lui donnant ces pouvoirs additionnels. «Bien sûr, Hydro-Québec ne veut pas. Mais ça ne devrait pas être une excuse», croit Mme Saint-Germain. La Protectrice estime qu'elle recevrait jusqu'à 1500 plaintes par année au sujet d'Hydro-Québec si son organisme, qui défend les citoyens lésés par l'État, obtient ce nouveau mandat. La Protectrice dresse un parallèle avec le Vérificateur général (VG), qui a obtenu récemment les pouvoirs d'enquêter sur Hydro-Québec. Historiquement, la société d'État a toujours été réfractaire à ce genre d'enquête. Au printemps dernier, le VG avait dénoncé l'attitude d'Hydro-Québec, qui «menace l'indépendance nécessaire à la réalisation de la mission» du VG, «nuit à l'efficience» de ses travaux et «retarde considérablement» son travail.

**PQ et CAQ en accord** - Le Parti québécois et la Coalition avenir Québec ont tous deux fait savoir qu'ils appuyaient la demande de la Protectrice du citoyen. La CAQ compte même déposer un projet de loi pour étendre les pouvoirs de la Protectrice à toutes les sociétés d'État. De son côté, Hydro-Québec (HQ) a fait savoir sur le réseau social Twitter que la Régie de l'énergie du Québec «a déjà juridiction pour le traitement des plaintes envers HQ.» Elle souligne que, depuis 2009, le nombre de plaintes déposées à la Régie à son endroit est en baisse. VOIR AUSSI [Hydro-Québec devrait être assujettie au Protecteur du citoyen](http://www.arrondissement.com/rosemont_petite_patrie-get-communiques/pc1/u21661-hydro-quebec-devrait-etre-assujettie-protecteur-citoyen) par Jean-François Lisée, député de Rosemont

\* \* \*

Un document très «instructif» à voir sans faute!... et d'importantes recommandations que le panel bidon de la Société royale du Canada a sciemment ignorées...

[Submission to the Royal Society of Canada's Expert Panel Reviewing Safety Code 6 - Electromagnetic Hypersensitivity "EHS" and Safety Code 6 Recommendations](http://electromagnetichealth.org/wp-content/uploads/2013/10/METZINGER_Rob_RSC_Submission_SLT-RSC-SC6_25Oct2013.pdf)

(...) We are finding individuals who have been physician-diagnosed with EHS, or who are self diagnosed, react to levels many times less than the Safety Code 6 guidelines. We believe the level of RF radiation that affects most people with EHS can be as low as 10ºW/m¾ and even less in some cases. When measures are taken to lower radiofrequency radiation in high occupancy areas and sleeping areas to less than 10ºW/m¾, our clients tell us they experience a reduction in the severity of symptoms. (...) In the last few decades, it has been established beyond any reasonable doubt that bioeffects and some adverse health effects occur at far lower levels of RF and ELF exposure where no heating (or induced currents) occurs at all; some effects are shown to occur at several hundred thousand times below the existing public safety limits where heating is an impossibility. Effects occur at non-thermal or low-intensity exposure levels thousands of times below the levels that federal agencies say should keep the public safe. For many new devices operating with wireless technologies, the devices are exempt from any regulatory standards. The existing standards have been proven to be inadequate to control against harm from low-intensity, chronic exposures, based on any reasonable, independent assessment of the scientific literature. It means that an entirely new basis (a biological basis) for new exposure standards is needed.  (...) We have found radio frequency exposure levels which affect people that suffer from EHS to be many times lower than that of Safety Code 6. Safety Code 6 guidelines are solely based on thermal effects and do not consider the non-thermal effects. We would ask the Panel reviewing Safety Code 6 to recommend to Health Canada that these two aspects be fully investigated by independent, unbiased scientists in a transparent process open to public scrutiny and have Safety Code 6 amended appropriately.

À voir aussi: [Scientifiques et médecins demandent à Santé Canada de protéger adéquatement la population des dangers de la radiation sans-fil](http://www.aqlpa.com/actualites/scientifiques-et-medecins-demandent-sante-canada-de-proteger-adequatement-la-population)

\* \* \*

UNE BONNE NOUVELLE!

From: PAT Refuse <patrefuse@hotmail.com>

Subject: Requête d'Hydro rejetée

Date: 26 Aug 2014

Le juge de la Cour supérieure a rejeté la requête en irrecevabilité d'Hydro à l'endroit de ma requête en injonction.

La prétendue immunité d'Hydro n'est pas absolue. La jurisprudence, les arguments de mon procureur, de même que le discernement du juge l'ont démontré.

Cette décision a également démontré que les décisions et/ou les compétences de la Régie de l'énergie peuvent être remises en cause par la Cour supérieure.

Cette décision signifie que ma requête pourra être entendue sur le fond.

Jocelyne

PAT Refuse

**Note de Jean:** Pour en savoir plus sur la poursuite entamée par Mme Morency, une première au Québec, regarder [TVA : Entrevue avec Jocelyne Morency sur sa poursuite contre Hydro-Québec](http://youtu.be/Vk9W840TxZI), lire [Compteurs intelligents : une cliente poursuit Hydro](http://argent.canoe.ca/nouvelles/compteurs-intelligents-une-cliente-poursuit-hydro-12062014) et [Les compteurs intelligents devant les tribunaux](http://www.avenirdelest.com/Vie-de-quartier/2014-05-28/article-3741434/Les-compteurs-intelligents-devant-les-tribunaux/1), et écouter cette [entrevue radio](http://www.985fm.ca/lecteur/audio/une-residente-de-montreal-jocelyne-morency-pours-228250.mp3)

*À voir aussi...*

RECOURS COLLECTIF INTENTÉ CONTRE HYDRO-QUÉBEC - [*Autorisé par le juge Michel Déziel*](http://www.paquettegadler.com/HydroQuebec_facturation/doc/Jugement-de-l-Honorable-Juge-Michel-Deziel-du-17-juillet-2012.pdf) *!*

<http://www.paquettegadler.com/HydroQuebec_facturation/>

Ça concerne des clients qui, entre le 16 septembre 2009 et le 16 septembre 2010 « ont eu et/ou continuent d'avoir des problèmes avec leur facturation attribuable de quelque manière que ce soit à la mise en place du nouveau système informatique de l'Intimée Hydro-Québec dont l'implantation a été complétée en 2008, soit en ayant été au moins une fois sous-facturées, surfacturées et/ou non facturées pendant leur période de facturation applicable. » **Note de Jean :** Ça ne concerne pas les compteurs 'intelligents', mais au moins ça montre qu'un recours collectif peut être possible contre Hydro-Québec quand on trouve des avocats n'ayant pas peur de s'y frotter. À noter aussi que ce bureau d'avocats recherche encore des gens qui ont eu ce genre de problèmes pour étayer leurs preuves. Hydro-Québec a mis en place un nouveau mécanisme informatique pour la gestion des factures qui ne présente pas les garanties suffisantes en terme de sécurité informatique, de rigueur et d'efficience pour produire une facture incontestable quant à son exactitude. Ça vaut la peine de s'y arrêter un peu et de voir comment ça peut nourrir notre discours... À voir aussi : [Les recours collectifs et les poursuites](http://levisrefuselescompteurs.wordpress.com/2014/09/02/compteurs-intelligents-hydro-les-recours-collectifs-et-les-poursuites/) (résumé de la situation en ce domaine fait par le groupe Lévis Refuse).

Surplus d'électricité: une facture de 7,9 milliards (27 août 2014)

<http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201408/27/01-4794906-surplus-delectricite-une-facture-de-79-milliards.php>

Une question m'obsède depuis quelques mois: combien d'argent les Québécois perdent-ils avec les énormes surplus d'électricité d'Hydro-Québec? Combien dépensent-ils en pure perte pour acheter l'énergie des éoliennes à gros prix alors que de l'électricité bon marché est abondamment disponible?

(...) Cette année, le niveau de livraison des éoliennes atteindra 6,9 TWh. Et malgré les énormes surplus, le gouvernement oblige Hydro à acheter encore plus d'énergie éolienne d'ici 5 ans, pour un total de 12,2 TWh en 2019. Or, les surplus d'énergie destinés aux Québécois atteindront justement 12,9 TWh en 2019, selon les estimations d'Hydro-Québec. Bien sûr, les éoliennes ne sont pas les uniques responsables des énormes surplus d'Hydro-Québec jusqu'en 2027. L'économie s'est transformée, entraînant la fermeture d'usines énergivores, notamment dans le secteur des pâtes et papiers. Mais face à ces changements, le gouvernement reste les bras croisés. L'énergie éolienne et celle produite par la biomasse coûtent beaucoup plus cher que l'électricité issue des centrales hydro-électriques traditionnelles. Cette année, Hydro paie 9,55¢/kWh pour cette énergie dite post-patrimoniale, 3 fois plus que les 2,82¢/kWh puisé sur le réseau traditionnel, appelé électricité patrimoniale. Hydro doit laisser de côté cette énergie patrimoniale bon marché pour acheter de l'électricité éolienne, mais également de l'électricité de deux autres sources d'énergie, qu'elle paierait moins de 6,0¢/kWh. Pour estimer la facture ainsi imposée aux Québécois d'ici 2021, j'ai multiplié la différence de prix par le niveau annuel des surplus d'ici 2021, ce qui donne 7,9 milliards de dollars. Hydro-Québec Distribution refile cette facture aux consommateurs - particuliers et entreprises - puisque les règles de la Régie de l'énergie le lui permettent.

(...) Les environnementalistes défendent vigoureusement l'utilisation de l'énergie éolienne pour sa propreté, ce qui est fort louable. Mais dites-moi, l'hydroélectricité n'est-elle pas une énergie propre? D'autres jugent que la construction des éoliennes a développé une nouvelle industrie et créé 5000 emplois, notamment en Gaspésie. Cependant, pour créer ces 5000 emplois, les Québécois paient environ 1 milliard de dollars de trop par année, soit **188 000$ par emploi.** CLIP VOIR AUSSI : [Hydro-Québec ne réussit pas à augmenter ses profits](http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201409/05/01-4797610-hydro-quebec-ne-reussit-pas-a-augmenter-ses-profits.php) (6 septembre) *Le bénéfice net d'Hydro-Québec a augmenté d'à peine 0,6% durant le trimestre, alors que ses revenus ont grossi de 2,8%, principalement en raison des tarifs plus élevés.* ET [Comment jeter 500 millions à la poubelle...](http://affaires.lapresse.ca/opinions/chroniques/francis-vailles/201408/27/01-4794918-comment-jeter-500-millions-a-la-poubelle.php) (27 août 2014) *C'est à n'y rien comprendre. Le gouvernement Couillard vient de relancer les projets de minicentrales hydroélectriques, alors que le Québec a d'énormes surplus d'énergie pour plusieurs années, qui coûtent une fortune aux Québécois. Dans son budget de juin dernier, le gouvernement a officialisé la relance de six projets de minicentrales, qui seront construites sur de petites rivières en région. Globalement, ces centrales produiront au cours des prochaines années 0,41 térawattheure (TWh), soit assez d'énergie pour alimenter 16 000 maisons. Hydro-Québec devra obligatoirement acheter cette énergie, même si elle n'en a pas besoin. Et le prix ne sera pas renégocié, puisque selon le budget, les contrats annulés par l'ex-ministre péquiste Martine Ouellet, basés sur le contexte de 2009, sont tout simplement réactivés. Selon ces contrats, cette énergie coûtera 8,9 cents le kilowattheure en 2016, soit bien davantage que ce qu'Hydro-Québec Distribution paie pour l'énergie de ses grandes centrales, qu'on appelle le bloc patrimonial (2,89 cents le kilowattheure en 2016). De plus, le prix de 8,9 cents est indexé à 2,5% par année pendant 20 ans, un taux nettement supérieur à l'inflation des dernières années au Québec (moyenne de 1,9% depuis 2008).* ***Devinez qui paiera la facture?***

**NOTE de Jean sur ce qui précède :** Pour une fois, on ne peut jeter le blâme sur Hydro-Québec pour ces mauvaises décisions qui plombent sa rentabilité. Ce sont les gouvernements péquiste (qui a choisi de faire produire les éoliennes en Gaspésie pour soutenir la création d'emplois) et libéral (qui vient de relancer les mini-centrales pour tenir ses anciennes promesses) qu'il faut fustiger, même si leurs décisions sont difficilement critiquables du point de vue des écologistes et en terme de redistribution de la richesse... sauf que cela se fait d'une manière disons plutôt croche puisqu'en bout de ligne ce sont les ménages et les entreprises du Québec qui se font indirectement presser encore davantage le citron via les hausses répétées de tarifs nécessaires pour maintenir le niveau de rentabilité et donc la cote de crédit favorable d'Hydro-Québec, ce beau fleuron, que dis-je ce magnifique *vaisssô amiral* de l'économie québécoise. Cela augmentera le nombre de clients qui n'arrivent plus à payer leurs factures pour ce service archi essentiel, et, curieux hasard, ce sera plus facile que jamais pour Hydro-Québec de leur couper le courant (et donc de leur mettre le couteau sur la gorge pour les obliger à cracher le fric) grâce aux fâmeux compteurs abuseurs - qui permettent de couper - sauf entre le 1er décembre et le 31 mars quand la source de chauffage principale dépend du courant pour fonctionner - et de remettre le courant à distance, sans devoir payer un employé pour aller effectuer le débranchement et le rebranchement sur place.

C'est bien joli tout cela, mais combien de Québécois-es de plus vont ainsi devoir se serrer encore davantage la ceinture, ou pire, se retrouver à la rue sans le sous, dans la dèche et aux crochets de la société pour satisfaire le rêve éolien des écolos, donner des jobs aux Gaspésiens (entre autres) et soutenir l'économie des régions où seront bâties les minicentrales ? On a les gouvernements qu'on mérite, paraît-il... Il serait temps que l'on s'occupe tous ensemble des « vrais affaires » et que l'on remette sur les rails le train de notre «démocratie» bien mal en point... Mais ça c'est un rêve encore plus utopique que celui des écolos, car nous n'avons jamais eu de véritable démocratie - celle de type participative, comme en Suisse, qui donne le vrai pouvoir au peuple - mais seulement un simulacre servant à dissimuler les magouilleurs de tous acabits qui savent comment tirer dans l'ombre et à leur avantage les ficelles du Système.

*Oh! Une dernière chose...* Réalisez-vous à quel point les gouvernMENTeurs nous mènent en bateau quand ils prétendent ne pouvoir imposer à Hydro-Québec un moratoire au déploiement des compteurs, parce que cette décision relèverait uniquement de la Régie de l'énergie, mais que du même souffle ils ne se gènent pas pour imposer à cette même Hydro-Québec, par-dessus la tête de la Régie, l'achat déficitaire d'énergie éolienne, tout comme de celle qui sera produite par ces futures minicentrales dont Hydro-Québec n'a nullement besoin ?

\* \* \*

Incendie au bureau de poste de Saint-Clet (28 août 2014) <http://www.hebdosvalleyfield.ca/2014/08/28/incendie-au-bureau-de-poste-de-saint-clet>

(...) Des travaux aux compteurs hydroélectriques à l'extérieur de la bâtisse seraient à l'origine des flammes. «C'est un malheureux incident. En enlevant le vieux compteur, qui avait un certain âge, il y a eu un court-circuit», a mentionné Michel Bélanger, directeur du service d'incendie de Saint-Clet. CLIP

**NOTE de Jean :** J'inclus cet entrefilet même si je soupçonne fortement que l'on maquille la vérité en mettant l'incendie sur le compte du vieux compteur et en tentant donc de nous faire croire que le compteur 'intelligent' (dont on se garde bien de mentionner le nom!) n'avait rien à voir là-dedans. Comme si le fait d'enlever un compteur électromécanique de son embase pouvait suffire à déclencher un court-circuit. Ou si c'est vraiment ce qui s'est passé, alors l'installateur, qui n'était pas un maître électricien, est sûrement responsable par son manque de compétence dudit court-circuit ; ou encore la véritable cause pourrait aussi être le fait que les responsables de la formation de ces installateurs ne leur ont pas expliqué que la prudence la plus élémentaire exige de fermer l'interrupteur principal de la boîte d'entrée électrique AVANT de retirer le compteur, afin de ne pas exécuter sous pleine tension cette délicate opération. Bref, quel que soit la vérité, que cet article éminemment peu fouillé ne révèle pas, ça démontre une fois de plus qu'accepter bêtement de se laisser installer un compteur "intelligent', c'est littéralement et figurativement jouer avec le feu ! Pour en savoir plus sur ces compteurs incendiaires, voir [Bulletin spécial : Des compteurs intelligents qui prennent feu !](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/BulletinSpecialFeu.htm) - [La Saskatchewan ordonne à SaskPower de reprendre tous ses compteurs intelligents](http://m.radio-canada.ca/regions/saskatchewan/2014/07/30/006-remplacement-compteurs-intelligents-saskpower.shtml) et [The Truth About Smart Meter Fires and Failures in British Columbia](http://www.stopsmartmetersbc.com/wp-content/uploads/2014/08/TruthAboutFires-TheReport.pdf)

**VOIR AUSSI** [Domino Effect: More Smart Meters Being Replaced Due to Fires](http://smartgridawareness.org/2014/08/27/domino-effect-of-more-smart-meters-being-replaced-due-to-fires/) (August 27) - cette fois c'est en Floride que des compteurs surchauffent et prennent feu. On peut notamment y lire : "Sensus manufacturer and President Randy Bays [stated](http://sensus.com/web/usca/news/display/results-of-smart-meter-investigation-point-to-external-factors-press-release) that:  "Our experience has shown that these issues are systemic in the industry Š"" **ET** [Smart Meters Increase the Risk of Fires!](http://smartgridawareness.org/2014/08/03/smart-meters-increase-the-risk-of-fires/) - un tour d'horizon détaillé de tous les endroits dans le monde où ces compteurs incendiaires déclenchent des feux. On peut y lire : "In February 2014, a **Landis smart meter caught fire** and apparently exploded in Bensalem, Pennsylvania.  The subsequent fire resulted in significant damage to an apartment building.  This fire represents one of the most well-documented instances of a smart meter fire on record in terms of the damage, havoc, injury, and potential loss of life that can be caused by smart meters. (...) Based upon all [reports](http://smartgridawareness.org/2014/02/14/meter-blamed-for-pennsylvania-fire/) to date, the smart meter itself was the cause of the Bensalem apartment building fire, not arcing and not the wires.  [Note:  An original source of reporting for the smart meter fire included the following link: "[Electric Meter Blamed for Bensalem Apartment Fire](http://www.buckscountycouriertimes.com/news/local/electric-meter-blamed-for-bensalem-apartment-fire/article_93cf65bb-a298-5978-a88e-464c2f4451e1.html)."  As a part of the report, it was indicated that Battalion Fire Chief Robert Sponheimer attributed the apartment building fire to a "meter malfunction."] A review of records indicates another PECO installed **Landis smart meter caught fire** on February 27, 2013, shortly after installation."

\* \* \*

*Hydro-BC fait comme Hydro-Québec en prétendant qu'aucun compteur 'intelligent' ne peut être la cause d'un incendie, malgré tous les preuves démontrant le contraire.*

Is Hydro playing smoke and mirrors over smart-meter fires? (AUGUST 24, 2014)

[http://www.theprovince.com/news/Michael+Smyth+Hydro+playing+smoke+mirrors+over+smart+meter+fires/10141442/story.html](http://www.theprovince.com/news/Michael%2BSmyth%2BHydro%2Bplaying%2Bsmoke%2Bmirrors%2Bover%2Bsmart%2Bmeter%2Bfires/10141442/story.html)

B.C. Hydro insists its spiffy new smart meters have not caused any fires, even though the technology has been blamed for blazes in other jurisdictions. (...) De Beir said B.C. Hydro had earlier installed a new smart meter on the utility pole. The fire appeared to have started in the precise spot where the smart meter had been installed. He made the obvious connection. "I never had any problems with the old analog meter on the pole. Then they installed a smart meter and the pole caught fire." He filed a $4,500 damage claim to B.C. Hydro, but Hydro rejected it.Why? Hydro sent De Beir a letter that suggested a pre-existing "meter base" on the pole was the problem, not the smart meter that was plugged into it. "The meter base is the property and responsibility of the homeowner," the letter stated. "If deficiencies are discovered within the meter base when our meter is removed, it is the customer's responsibility to arrange for repairs to their equipment."But De Beir thinks Hydro is just trying to duck responsibility for the fire. "I wasn't home when they installed the smart meter. They just came onto the property and installed it without my knowledge, and no one told me there were any 'deficiencies' with the base, which worked fine for years with an analog meter." The story seemed unusual, so I contacted Hydro for more information. It got stranger from there. CLIP

Hydro-Québec smart-meter concerns (Aug 11, 2014)

[http://www.cbc.ca/player/Radio/Local+Shows/Quebec/ID/2486613583/](http://www.cbc.ca/player/Radio/Local%2BShows/Quebec/ID/2486613583/)

A CBC investigation found a ***number of clients are concerned about their bills, saying they've doubled since their old meters were replaced by smart meters.*** On Radio Noon, we heard from clients and a spokesperson from Hydro-Québec on the matter.

Nouveau compteur, facture salée (14-08-11)

<http://video.fr.ca.msn.com/watch/video/nouveau-compteur-facture-salee/16gjjz8dv>

Les compteurs intelligents d'Hydro-Québec s'attirent encore les foudres de certains clients. Cette fois, certains prétendent que l'électricité leur coûte plus cher qu'avant.

\* \* \*

**Note de Jean :** Voici une initiative qui mérite l'appui actif de tous... Toutefois, en plus de s'adresser à la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](http://www.cdpdj.qc.ca/fr/Pages/default.aspx)...

[qui comme toutes les instances gouvernementales se fait possiblement dicter sa ligne de conduite par le gouvernement en place, et ne disposerait donc pas de l'autonomie et de l'indépendance nécessaires pour faire efficacement son travail (une porte-parole a avoué leur impuissance devant Hydro-Québec, mais à force d'insister peut-être vont-ils réviser cette première décision, ce qui est le but de la proposition de Dominique Brillon et de Jocelyne Morency - voir [ICI](http://www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/defendre-vos-droits/Pages/plainte-traitement.aspx) comment déposer une plainte en bonne et due forme et comment celle-ci cheminera ensuite et voir aussi ce [dépliant explicatif](http://www.cdpdj.qc.ca/publications/depliant_plainte.pdf) où l'on peut lire « Quand la Commission a des raisons de croire que la vie, la santé ou la sécurité d'une victime est menacée, ou encore que des preuves peuvent être perdues, elle peut demander à un tribunal d'ordonner une mesure d'urgence. » et un processus de médiation peut également être entamé avec l'aide de la Commission)]

... je crois qu'il serait utile de faire la même démarche auprès de la Commission canadienne des droits de la personne - et la procédure est expliquée [ICI](http://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/je-veux-deposer-une-plainte). Cette commission a déjà publié une prise de position favorable aux personnes atteintes d'électrosensibilité, comme je l'ai signalé à plusieurs reprises dans ces bulletins, notamment dans le [vingtième](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero20.htm) :

La Commission canadienne des droits de la personne s'intéresse aux personnes chimico-sensibles et électrosensibles

<http://www.chrc-ccdp.ca/research_program_recherche/esensitivities_hypersensibilitee/page1-fra.aspx>

Environ 3 % des Canadiennes et des Canadiens ont reçu un diagnostic d'hypersensibilité environnementale, et ils sont beaucoup plus nombreux à souffrir d'une sensibilité quelconque aux traces de produits chimiques et/ou aux phénomènes électromagnétiques présents dans l'environnement. Ces personnes éprouvent des symptômes neurologiques, ainsi que de nombreux autres symptômes, et l'évitement des déclencheurs est essentiel pour recouvrer une bonne santé. La Commission canadienne des droits de la personne a commandé ce rapport afin de résumer l'information scientifique disponible au sujet de l'hypersensibilité environnemental (...) Le fait de ne pas tenir compte des personnes souffrant d'hypersensibilité entraîne des coûts élevés pour la société. CLIP - Pour en savoir plus lire [Le point de vue médical sur l'hypersensibilité environnementale](http://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/envsensitivity_fr_1.pdf) par Margaret E. Sears. On peut y lire notamment en page 44...

« En 2006, se fondant sur une revue détaillée de la littérature scientifique, l'International Firefighters Association s'est prononcée contre l'installation d'équipements de télécommunications sur les casernes de pompiers. La prolifération des modes de communications sans fil, comme Internet, le WiFi, les téléphones cellulaires, la radio par satellite, les transmissions par micro-ondes, la télédiffusion, etc. accroît le niveau et la durée d 'exposition de la population aux fréquences électromagnétiques. Les blindages peuvent bloquer le rayonnement électromagnétique (mais pas les champs magnétiques). Les bâtiments, la topographie, les conditions météorologiques et le voisinage immédiat influent sur l'exposition due aux télécommunications, reflétant le rayonnement ou, au contraire, le concentrant pour créer de forts niveaux d'exposition localisés. Les champs électromagnétiques mesurés dans les villes canadiennes sont plusieurs fois supérieurs aux niveaux permis par les règlements. La réglementation canadienne n'oblige pas les fournisseurs à indiquer la puissance des émissions produites par les équipements de télécommunications. L'utilisation de technologies de remplacement (transmission de données par fil ou par fibre) est la façon la plus simple et la plus efficace de répondre aux besoins des travailleurs sensibles à l'électromagnétisme. »

Vous devriez citer tout ce qui précède et ce qui suit dans votre plainte à ces deux instances et demander à ce que leurs responsables prennent les mesures nécessaires pour faire ce qui y était recommandé lorsqu'on affirmait que « l'évitement des déclencheurs est essentiel pour recouvrer une bonne santé ». Les compteurs de 2e génération (Itron) et de nouvelle génération (dits 'intelligents' de marque Landis+Gyr, Focus AX-RD) sont des déclencheurs éminemment puissants et doivent être bannis des demeures et lieux de travail des personnes atteintes de ce grave handicap qu'est l'électrohypersensibilité. Le défaut de protéger ces personnes contre ces appareils de quasi torture électromagnétique constitue une grave atteinte aux droits de la personne les plus fondamentaux qui soient.

Selon la [CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM) (du Québec)...

1. Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.

Se faire imposer un appareil menaçant directement sa santé et donc sa vie et l'intégrité de sa personne est une intolérable atteinte à la liberté de toute personne subissant une telle imposition - et le fait de devoir payer des frais exorbitants à vie pour obtenir à la place un appareil censé être sécuritaire est également une grave atteinte à la liberté individuelle - et collective puisque tous les citoyens sans exception sont exposés à la pollution électromagnétique secondaire émise à grande distance par ces appareils.

2. Tout être humain dont la vie est en péril a droit au secours.

La commission DOIT se porter au secours des personnes estimant que leur vie et leur dignité sont en péril à cause de ces appareils...

4. Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation.

Il est indigne de devoir se confiner à un lieu électromagnétiquement blindé pour cesser de souffrir comme Mme brillon a dû le faire - voir ce récent [article du journal Le Soleil](http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/sante/201407/31/01-4788099-compteurs-intelligents-pour-nous-electrosensibles-ca-ne-sera-plus-sortable.php) à son sujet. L'auto-emprisonnement forcé est une grave atteinte à la dignité d'une personne.

5. Toute personne a droit au respect de sa vie privée.

Il a été maintes fois démontré (voir [ICI](http://www.jegardemoncompteur.com/slider3.html)) que ces appareils permettent de divulguer des données très détaillées sur notre vie privée et que nous n'avons aucun moyen de vérifier ce qui sera fait de ces données dans l'avenir. Une telle atteinte est intolérable et DOIT être fermement combattue par la Commission.

6. Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, sauf dans la mesure prévue par la loi.

Comment peut-on jouir paisiblement de ses biens quand un tel appareil oblige de plus en plus de personnes électrosensibles à fuir leur foyer (voir le [cas de Mme Gaétane Boucher](http://www.youtube.com/watch?v=IuVjhwlVgW4)) et à vivre en nomade loin des sources d'électropollution pour faire cesser leurs souffrances ? La commission DOIT se porter à la défense de ces personnes.

7. La demeure est inviolable.

Se faire imposer sur ou dans sa demeure une source de pollution électromagnétique perpétuelle sur laquelle on ne peut exercer aucune contrôle et qui dans au moins 3% des cas peut émettre jusqu'à 190,000 fois par jour (2 fois par seconde) - tel qu'expliqué [ICI](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero2.htm#8), [ICI](http://emfsafetynetwork.org/pges-big-confession/) et [ICI](http://emfsafetynetwork.org/wp-content/uploads/2011/11/PGERFDataOpt-outalternatives_11-1-11-3pm.pdf) - de puissantes salves de micro-ondes reconnues comme « peut-être cancérogènes » par l'Organisation mondiale de la santé - et c'est sans compter les micro-ondes émises par l'antenne ZigBee - constitue la plus intolérable atteinte à l'inviolabilité de la demeure qui soit. La commission se DOIT d'intervenir de toute urgence pour mettre fin à ce viol répété à plus de 1,5 millions de reprises jusqu'ici dans l'ensemble du Québec.

46. Toute personne qui travaille a droit, conformément à la loi, à des conditions de travail justes et raisonnables et qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique.

Toute personne électrosensible exposée sur son lieu de travail à la pollution électromagnétique de ces compteurs émetteurs de micro-ondes subit une atteinte intolérable à sa santé, sa sécurité et son intégrité physique. La commission DOIT intervenir pour se porter à la défense de ces personnes.

46.1. Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

L'environnement électromagnétique de nos demeures et lieux de travail est sérieusement dégradé par la présence de puissantes sources d'émissions électropolluantes perpétuelles et incontrôlables. La commission DOIT tout faire en son pouvoir pour que ce droit fondamental à un environnement sain soit respecté, ce qui est d'une importance et d'une urgence critiques pour les enfants et les femmes enceintes dormant à leur insu à proximité immédiate de ces compteurs aux effets désastreux particulièrement sur la santé des jeunes enfants.

49. Une atteinte illicite à un droit ou à une liberté reconnu par la présente Charte confère à la victime le droit d'obtenir la cessation de cette atteinte et la réparation du préjudice moral ou matériel qui en résulte. En cas d'atteinte illicite et intentionnelle, le tribunal peut en outre condamner son auteur à des dommages-intérêts punitifs.

La Commission DOIT impérativement veiller à l'application pleine et entière des dispositions de cette Charte et particulièrement de cette dernières puisqu'il peut et doit être démontré que cette atteinte est illicite et intentionnelle à tous égards.

---

Voilà, je tenais à mettre en exergue ces diverses dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne afin de bien démontrer que non seulement Madame Brillon est parfaitement dans son droit de demander l'intervention de la Commission des droits de la personne, mais surtout que cette dernière échoue lamentablement à ses responsabilités quand elle ose répondre, à deux reprises dans la même journée, de manière expéditive et irréfléchie à cette requête enprétendant qu'il n'est pas en son pouvoir d'intervenir. C'est un déni intolérable de justice humaine et sociale et cela exige une réaction concertée et massive de la part de toute personne qui croit sincèrement aux valeurs démocratiques et humaines de notre société.

**Une dernière chose:** Mettez Mme Jacinthe Gagné en copie de votre plainte à la Commission - si vous en faites une. Elle est Technicienne principale à l'accueil et à l'évaluation, Direction de la protection et de la défense des droits Tél. : (514) 873-5146 ou 1-800-361-6477, poste 319 - Jacinthe.gagne@cdpdj.qc.ca

From: PAT Refuse <patrefuse@hotmail.com>

Subject: FW: POUVEZ-VOUS ENVOYER UNE PLAINTE À LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

Date: 25 Aug 2014

\*\*\*SVP FAIRE CIRCULER PARMI VOS CONTACTS\*\*\*

Bonjour,

Madame Dominique Brillon, électrosensible, tente de sensibiliser la Commission des droits de la personne et demande à toutes les personnes électrosensibles, de même qu'à toutes les personnes opposées aux compteurs intelligents, de faire comme elle et de déposer une plainte à la Commission.

Vous n'avez qu'à vous servir de la lettre modèle disponible [ICI](http://www.cqlpe.ca/doc/LettreCommissionDroitsPersonne.doc).

Important : Si vous décidez d'écrire, n'oubliez de mettre Mme Brillon en Cc : dominiquebrillon@videotron.ca

Merci,

Jocelyne

From: dominiquebrillon@videotron.ca

Subject: POUVEZ-VOUS ENVOYER UNE PLAINTE À LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

Date: 22 Aug 2014

Bonjour à tous et à toutes,  j'ai fait parvenir deux courriels à la Commission des Droits de la Personne (voir en noir ci-bas).

J'ai reçu réponse au premier, par le biais d'un appel téléphonique, hier (jeudi). Mme Drouin m'affirmait ne rien pouvoir faire et me suggérait de m'adresser aux associations dont nous faisons partie. Comme je ne m'attendais pas à cette réponse, j'ai été déstabilisée et je n'ai pas réagis, ou si peu. Après avoir raccroché, je me suis mise à penser et je suis entrée dans une colère noire. J'ai donc envoyé un second courriel. J'ai reçu, environ une heure plus tard, un téléphone d'une dame, de ladite Commission, m'expliquant que la Commission ne pouvait rien pour nous. Que cela ne relevait pas de leur juridiction. Qu'il me fallait m'adresser à la Régie de l'Énergie (cherchez l'erreur) et que je devais comprendre.

Après avoir raccroché de nouveau, je me suis demandée si nous inondions la Commission de lettres semblables à la mienne, leur demandant de nous aider, si cela pouvait amener des changements.

J'ai donc préparé, avec l'aide de Jocelyne de PAT Refuse, une lettre type que chaque électrohypersensible pourrait remplir et envoyer à la Commission des Droits de la Personne, avec copie pour moi afin que je dénombre les envois. Peut-être que sous cette avalanche de lettres nous aurions le pouvoir de changer quelque chose?

Si vous avez envie de tenter l'expérience, je vous demande de bien vouloir remplir la lettre type et de la personnaliser selon ce que vous vivez.

L'adresse courriel de la Commission est : accueil@cdpdj.qc.ca -  vous trouverez [ICI](http://www.cqlpe.ca/doc/LettreCommissionDroitsPersonne.doc) une lettre type qui pourrait vous être utile.  N'oubliez pas de me joindre en copie S.V.P.

dominiquebrillon@videotron.ca

PREMIER COURRIEL

Commission des droits de la personne
360, rue Saint-Jacques, 2e étage

Montréal (Québec) H2Y 1P5

LUNDI, 18 août 2014

À qui de droit,

En juillet 2010, sans que je le sache, on a changé notre compteur électromécanique pour un compteur numérique de première génération, le Centron de Itron, qui donnait sur ma terrasse que je fréquentais beaucoup.

Dès ce changement apporté, j'ai vu arriver une multitude de symptômes dont des migraines sévères incessantes, de la tachycardie, des palpitations cardiaques, de l'hypertension, une fatigue chronique aigüe, une humeur dépressive et une perte drastique de la libido.

Pendant 19 mois, j'ai cherché à comprendre ce qui m'arrivait car, jusque-là, j'étais dotée d'une santé exceptionnelle sans jamais connaître un jour de maladie.  J'étais l'exemple à suivre car végétarienne, sportive (20 heures et + de danse par semaine) et naturelle (aucun médicament).  Je peux le prouver en vérifiant le nombre de fois où j'ai utilisé ma carte d'assurance-maladie, dans ma vie.

Au bout de ces 19 mois, je suis tombée sur l'article « Votre compteur intelligent vous rend-il malade? »  et, à ma grande stupéfaction, j'y ai retrouvé tous les symptômes dont je souffrais dans la liste des symptômes qu'on y trouvait.

Je suis sortie vérifier mon compteur et c'est là que j'ai découvert qu'Hydro-Québec l'avait changé.  J'ai téléphoné à cette compagnie et j'ai demandé depuis quand je l'avais et on m'a répondue que c'était depuis juillet 2010!

Depuis ce mois fatidique, ma santé s'est gravement détériorée au point de ne plus pouvoir sortir de chez moi car je suis devenue électrohypersensible.  Je réagis à tout ce qui émet des ondes électromagnétiques : tours de télécommunication, Wifi, téléphones sans fil et cellulaires des voisins, four à micro-ondes et compteurs numériques.

J'ai demandé à ce que l'on me change ce compteur pour l'ancien modèle et on m'a répondue que le modèle ne se faisait plus. Pourtant, j'en ai trouvé aux U.S.A. et j'en ai acheté un.

Menacée par un danger plus grand encore : les compteurs intelligents, plus performants et puissants en émissions électromagnétiques, j'aimerais savoir si je peux, en m'adressant à un maître-électricien, changer le compteur actuel par celui que je viens d'acheter sans risquer qu'Hydro-Québec me coupe l'électricité?

Me donnez-vous le droit de poser cette action afin de préserver ma santé?  Je filmerai l'intervention afin de prouver à Hydro-Québec que mon but n'est pas de voler de l'électricité, j'ai toujours soigneusement payé mes comptes sans retards, mais bel et bien de me mettre à l'abri.

S.V.P. aidez-moi.

Dominique Brillon

SECOND COURRIEL

S.V.P. TRANSFÉREZ CE MESSAGE À Mme JOSÉE DROUIN S.V.P.

Rebonjour Mme Drouin,

Nous venons tout juste de nous parler au téléphone.  Je vous prie de m'excuser car je ne m'attendais pas à votre appel et je n'ai su comment y réagir.

Je suis végétalienne par choix.  Je suis en chiropratique spécifique par choix car je ne crois pas en la médecine traditionnelle.

Par choix encore, j'ai choisi d'acheter une maison loin des lignes électriques de haute tension.  Par choix toujours, je n'ai pas voulu que ladite maison soit située près de tours de télécommunication.  Par choix, je n'ai pas de four à micro-ondes, ni de téléphone sans fil, ni de Wifi, ni d'ordi, clavier, souris sans fil chez moi.

Et vous m'affirmez qu'Hydro-Québec a le droit de m'agresser dans ma maison avec l'installation d'un compteur intelligent.  À quoi sert la Commission des Droits de la Personne alors?

S'il n'y a aucun précédent, il est temps d'en créer un.  Je reçois toutes les semaines l'appel, ou le courriel ou la nouvelle, d'une autre personne à avoir vu sa vie basculer, souvent dans les heures qui suivent l'installation d'un compteur intelligent.  Elles n'avaient pas d'idée préconçue par rapport aux compteurs intelligents mais, disent regretter amèrement de ne pas en avoir empêché l'installation.

Si ma mémoire est bonne, durant notre entretien, vous m'avez affirmé ne pas avoir de moyen pour m'aider.  La Commission des Droits de la Personne ne peut rien faire pour m'aider à refuser l'irradiation supplémentaire promise par les nouveaux compteurs d'Hydro-Québec? Dois-je maintenant recourir à la désobéissance civile? Installer moi-même le compteur électromécanique (à roulette) que j'ai trouvé aux U.S.A., le barricader et attendre qu'on vienne me chercher pour me punir?

Tout ce que je veux, c'est protéger ma santé et la santé des miens.  Je n'ai pas de droit fondamental à la santé?  Avec votre réponse, je déduis qu'on a le droit de venir m'agresser jusqu'à l'intérieur de chez moi?  Et avec votre bénédiction en plus!

J'aimerais vraiment que vous vous penchiez sur notre sort car de plus en plus de personnes sont atteintes.  Il faut que VOUS fassiez quelque chose. Qui d'autre que vous peut nous aider?

Dominique Brillon

- - -

Ce qui suit est proposé par André Fauteux et constitue par certains aspects un bon complément à ce qui précède...

<http://hypersensibiliteenvironnementale.com/>

Site initié par Rachel Cox, prof de sciences juridiques à l'UQAM:

[Lettre de la Commission des droits de la personne du Québec : la protection de la Charte québécoise](http://hypersensibiliteenvironnementale.com/images/pdfs/6-HES_Com_droits_personneNov2011.pdf)

La définition du motif handicap dans la Charte des droits et libertés de la personne retenue par notre Commission ainsi que l'interprétation de ce motif par les tribunaux du Québec est suffisamment large et ouverte pour que les personnes qui souffrent d'hypersensibilités environnementales puissent invoquer ce motif.

[Demande de l'ASEQ à la Commission des droits de la personne du Québec](http://hypersensibiliteenvironnementale.com/images/pdfs/Demande-ASEQ-Commission-droits-personne-Quebec.pdf)

[Modèle de lettre de demande d'accommodement](http://hypersensibiliteenvironnementale.com/images/pdfs/HE_modele_lettre_accommodement.pdf)

S'aider soi-même, sans avocat : Des conseils pour obtenir un accommodement

Les hypersensibilités environnementales constituent une maladie en émergence qui, selon une enquête de Santé Canada (2003), affecterait de 2 à 3 % de Canadiens. Cependant, cette maladie est bien peu connue de la population en générale et même chez les professionnels de la santé. Les personnes souffrant de cette maladie sont bien peu outillées afin d'identifier la source de leurs symptômes et par la suite ont beaucoup de difficulté à obtenir le soutien nécessaire pour bien gérer leur condition.

Ce site présente un bref aperçu du contenu associé à un atelier de formation développé en 2012 pour des personnes souffrant d'hypersensibilités environnementales et leur entourage. Cette formation répond à un besoin d'informations simples, claires et exactes, en français, sur les aspects biologiques et juridiques associés aux hypersensibilités environnementales. Le projet a reçu le soutien financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et, sous l'égide du Service aux collectivités de l'UQAM, une équipe multidisciplinaire a été composée de Rohini Peris et Michel Gaudet de l'Association pour la santé environnementale du Québec ([ASEQ](http://www.aseq-ehaq.ca/)), de Rachel Cox, professeure en sciences juridiques de l'UQAM sciences juridiques de l'UQAM, Lise Parent, professeure UER Science et Technologie de la Téluq, et de Marie-Eve Brodeur et Claire Vanier du Service aux collectivités de l'UQAM.

\* \* \*

**Note de Jean:** La Société royale du Canada - qui avait été mandatée par Santé Canada pour vérifier si, à la lumière des plus récentes découvertes scientifiques, les seuils limites d'exposition aux micro-ondes recommandés dans son archi désuet Code de sécurité 6 sont toujours appropriés - n'est pas le seul organisme à refuser de considérer les conclusions scientifiques allant à l'encontre des intérêts de l'industrie des télécommunications (voir au <http://www.c4st.org/HCSubmissions> et au <http://www.c4st.org/RSCREPORT-SC6> la virulente critique du rapport bidon produit par la SRC et lire ou relire [Le pouvoir ultime de l'industrie](http://www.lavantage.qc.ca/Actualites/2014-02-05/article-3603841/Le-pouvoir-ultime-de-lindustrie/1) par le Pr Paul Héroux). La même pratique immorale a cours en Europe...

Tiré de <http://thefullertoninformer.com/scientific-cover-up-at-the-highest-levels/>

*(également disponible* [*ICI*](http://www.wifiinschools.com/uploads/3/0/4/2/3042232/scientific_cover_up_prelease_foster.pdf)*)*

SCIENTIFIC COVER-UP AT THE HIGHEST LEVELS

By Susan Foster

*IS THERE A SCIENTIST IN THE EUROPEAN COMMISSION'S SCENIHR & THE WORLD HEALTH ORGANIZATION WHO IS SUPPRESSING LENNART HARDELL'S SCIENCE?*

In May 2011 the World Health Organization's cancer committee, IARC, voted to classify the RF - EMF Spectrum as a 2B or "possible human carcinogen." Worldwide attention was once again focused on the possible cancer causing effects of RF (microwave) radiation, yet in the three years since the 2B classification, two divergent paths have been taken with respect to the science focusing on cell phones and brain tumors.

On one hand, the Hardell Group from Sweden led by oncologist Dr. Lennart Hardell published five more studies in 2013 - for the first time looking at over 20 years of data. *As a result of these findings Dr. Hardell has called for an urgent upgrading of the classification of RF - EMF from 2B to Group 1 -* ***a known human carcinogen****.* If IARC were to accept Dr. Hardell's recommendation, RF - EMF would then be placed in the same carcinogenic category as tobacco and asbestos.

On the other hand, there appears to be a back-room effort to ignore, denounce and bury Dr. Hardell's newest science by two highly recognized groups, the World Health Organization and SCENIHR, the European Commission's Scientific Committee on Emerging and Newly Identified Health Risks.

Susan Foster, on behalf of the UK's Radiation Research Trust, has discovered that one man appears to be responsible for the attemptedsuppression of what is arguably the best epidemiological research in the world on cell phone usage and its correlation to gliomas and acoustic neuromas. This science could threaten a multi-trillion dollar industry; thus the stakes could not be higher - for corporate profits, yet more importantly, for the health of people all over the world.

In her letter of May 8, 2014 to the European Commission's John Ryan, Acting Director of the European Commission's Health and Consumers division, Susan Foster accuses SCENIHR of scientific misconduct. She further asks for a thorough review of the process whereby science was selected for SCENIHR's Preliminary Report. SCENIHR had been given the charge of reviewing the present RF - EMF safety limits affecting over 500,000,000 European citizens.

"This is not 'independence' on SCENIHR's part," states Susan Foster. "This is scientific misconduct. SCENIHR is claiming to be something it is not, and hundreds of millions of lives are at stake as well as the ability to impact standards worldwide, albeit indirectly."

Susan Foster joins Eileen O'Connor, Director of the UK's Radiation Research Trust, Cindy Sage, co-author of The BioInitiative Reports, Swedish investigative journalist and Chairman of the Swedish Radiation Protection Foundation Mona Nilsson, as well as Blake Levitt and Henry Lai in demanding a new unbiased evaluation of health risks from RF - EMF by SCENIHR.

CLIP - On peut également lire dans la lettre de Susan Foster à John F. Ryan :

"This is not "independence" on SCENIHR's part. This is scientific misconduct. SCENIHR is claiming to be something it is not, and hundreds of millions of lives are at stake as well as the ability to impact standards worldwide, albeit indirectly."

Parmi les nombreux commentaires, on peut lire:

*"Brain tumors are the tip of the iceberg. By the time young children realize what has been done to them by their 10 or 15 years of wireless exposure at school, it will already be too late. This is nothing short of a criminal conspiracy."*

Voici ce que Martin Weatherall a écerit à ce sujet:

Susan Foster recently sent me the attached letter about the SCENIHR EMF report, which she sent to the European Union Ombudsman.  It documents a very serious attempt to corrupt scientific knowledge about the known dangers of cell phones, wireless devices and our exposure to microwave radiation. After reading this important letter, I searched for more information about this report and found several other very strong scientific rebuttals which are linked below.

This corruption of science is placing hundreds of millions of people in great danger and it must not be allowed to be ignored.  I ask that you all use this evidence to tell others about this situation and raise the alarm.  The information is suitable to be sent to the press, politicians, health specialists, parents and concerned citizens.  Hopefully, if we spread this information, we may see the alarm raised and action taken.

*Pour en savoir plus...*

The Flawed Report

<http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/emerging/docs/scenihr_o_041.pdf>

BioInitiative Working Group Comments on 2014 SCENIHR Preliminary Opinion on Potential Health Effects of EMF

<http://www.bioinitiative.org/potential-health-effects-emf/>

Very problematic SCENIHR Report By Dariusz Leszczynski

<http://betweenrockandhardplace.wordpress.com/2014/03/07/very-problematic-scenihr-report/>

Call for an overhaul of SCENIHR membership

<http://betweenrockandhardplace.wordpress.com/2014/05/09/call-for-an-overhaul-of-scenihr-membership/>

Industry bias exposed in SCENIHR's scientific assessment From Eileen O’Connor, UK Radiation Research Trust

<http://emfrefugee.blogspot.ca/2014/05/breaking-news-industry-bias-exposed-in.html>

Letter to Minister of Health, Government of Canada By David Carpenter MD

<http://www.albany.edu/ihe/assets/Ambrose.pdf>

Letter from the Swedish Radiation Protection Foundation

<http://www.milieuziektes.nl/Rapporten/scenihr_swerad_16042014_final.pdf>

500 million citizens are relying on SCENIHR: Is Science Being Hidden from the Public? - Eileen O'Connor on SCENIHR

<http://bit.ly/1o7CAlT>

(...) The Hardell Group published five ground breaking studies in 2013, all of which have been ignored by SCENIHR in their report. The Hardell studies are the first to correlate mobile phone usage with incidences of brain tumours over a 20+year period of time, longer than any other epidemiological studies. They found a clear correlation between cell phone usage and two types of brain tumours, acoustic neuromas and the deadliest of all brain cancers, gliomas. Yet this startling risk of brain tumours was not only ignored, but denigrated by members of SCENIHR, the irony being IARC - the World Health Organization's cancer committee - accepted Hardell's science prior to 2013 for consideration when the IARC scientists almost unanimously voted for the 2B "possible carcinogen to humans" classification for the entire RF - EMF Spectrum.  Joachim Schüz, Head of IARC's Section of Environment and Radiation, promoted the Danish study while criticising Haredell's publications. Eileen O'Connor reminded him that the highest court in Italy favoured Hardell's study over the 2010 Interphone Studies, which had failed to find a similar correlation. She also reminded him that ***the Italian court considered Hardell's studies more reliable and independent than the Interphone study which had been part funded by the mobile phone industry***.

(...) Eileen O'Connor held the five Hardell papers missing from SCENIHR's report up high for all to see and called for them to be included within the SCENIHR review. Reading the conclusion from one of the papers she said  "Conclusions Based on Hill's viewpoints and his discussion on how these issues should be used, the conclusion of this review is that glioma and acoustic neuroma are caused by RF-EMF emissions from wireless phones. According to the IARC Preamble (54), the classification should be group 1, i.e., ***"the agent is carcinogenic to humans", and urgent revision of current guidelines for exposure is needed."***  CLIP

SCENIHR's credibility problem - again!

<http://bit.ly/1py6ejN>

(...) "ŠScientific Committee on Emerging and Newly Identified Health Risks (SCENIHR) member Dr Kjell Hansson Mild has exposed control of science within the SCENIHR group. SCENIHR excluded many studies from the latest scientific review, including five studies by the Hardell Group, published in 2013. Dr. Mild was a co-author with Dr. Hardell. At the same time SCENIHR excluded Dr. Hardell's and Dr. Mild's key scientific papers, they promoted Dr. Mild's participation in SCENIHR as giving balance and transparency to this process. These studies from the Hardell Group are the longest studies on mobile phones and brain cancer. Of even greater significance is Hardell's conclusion that the proof of mobile phones causing an increase in gliomas - the deadliest of brain tumours, and acoustic neuromas tumours on the auditory nerve. The SCENIHR Report fails to do a thorough review of hundreds of papers on non-ionizing electromagnetic fields (EMF) and biological health effects, and excludes literally hundreds of papers containing new information in the field concerning adverse EMR impactsŠ". It is an interesting read on how science, industry, politics and health policy intermingles in ***yet another exercise of "cherry picking"***Š

Kjell Hansson Mild on SCENIHR EMF

<http://bit.ly/1qlM5mi>

(...) These later studies from the Hardell group strengthen the association between use of mobile and cordless phones and malignant brain tumours (mostly glioma) and acoustic neuroma, whereas the results for meningioma are inconsistent of an association. According to my opinion, the epidemiological section in SCENIHR has fatal flaws that need to be corrected. CLIP

---

*En complément, voir...*

[Corrompus jusqu'à la moelle](http://www.renaud-bray.com/Livres_Produit.aspx?id=1007942) (également disponible sur [Amazon.fr](http://www.amazon.fr/Corrompus-jusqua-moelle-memoires-scientifique/dp/292296924X/))

*Les mémoires d'un scientifique de Santé Canada qui a choisit de sonner l'alarme*

Le cancer de la corruption par les grandes sociétés de la science et de la réglementation en matière de sécurité constitue de plus une menace sérieuse pour la santé publique, tant nationale qu'internationale. Le présent livre décrit comment un scientifique de premier plan a été témoin d'une telle corruption. Son courage d'écrire injecte une dose de résistance dans tous ceux et celles qui se soucient de l'intégrité scientifique, de l'indépendance de la réglementation gouvernementale de l'influence des grandes entreprises et de la protection des citoyens contre des aliments et des médicaments dangereux.

[Doubt is Their Product: How Industry's Assault on Science Threatens Your Health](http://www.amazon.com/Doubt-Their-Product-Industrys-Threatens-ebook/dp/B0058C6FI6/)

[Bending Science : How Special Interests Corrupt Public Health Research](http://www.amazon.com/Bending-Science-Special-Interests-Research/dp/0674047141/)

[Biologic Effects & Health Hazards of Microwave](http://mistic.heig-vd.ch/taillard/microwave_effects/)

**Note de Jean :** Le réputé professeur Olle Johansson du Suède a parfaitement illustré le propos de cette mini-compilation sur la traîtrise abjecte des scientifiques mercenaires et de leurs patrons industriels et gouvernementaux dans une entrevue réalisée en 2001 ([MYSTERY IN THE SKIN. Screen dermatitis, the effect of computer work on human skin](http://www.feb.se/ARTICLES/OlleJ.html)) dont voici un court extrait :

"In the case of 'protection from exposure to electromagnetic fields', it is of paramount importance to act from a prudence avoidance/precautionary principle point of view. Anything else would be highly hazardous! *Total transparency of information is the key sentence here*. I believe consumers are very tired of always having the complete truth years after a certain catastrophy already has taken place. It shall be noted, that today's recommendation values for mobile telephony, the SAR-value, are just recommendations, and not safety levels. Since scientists observe biological effects at as low as 20 microWatts/kg, is it then really safe to irradiate humans with 2 W/kg (i.e., *with 100.000 times stronger radiation!*), which is the recommendation level for us? And, furthermore, it is very strange to see, over and over again, that highly relevant scientific information is suppressed or even left out in various official documents, as high up as at the governmental level of society. This is not something that the consumers will gain anything good from, and, still, the official declaration or explanation (from experts and politicians) very often is: 'If we (=the experts) would let everything out in the open, people would be very scared and they would panic.' Personally, I have never seen this happen, but instead I have frequently seen great disappointment from citizens who afterwards have *realized they have been fooled by their own experts and their own politicians*...

Another misunderstanding is the use of scientific publications (as the tobacco industry did for many years) as 'weights' to balance each other.

But you can NEVER balance a report showing a negative health effect with one showing nothing! This is a misunderstanding which, unfortunately, is very often used both by the industrial representatives as well as official authorities. The general audience, naturally, easily is fooled by such an argumentation, but **if you are bitten by a deadly poisonous snake, what good does it make for you that there are 100 million harmless snakes around?**"

*Le Pr Johansson a également repris cette analogie fort éloquente, à propos de LA morsure d'un SEUL serpent mortel parmi 100 millions d'autres serpents inoffensifs, dans un document qu'il a soumis au Parlement britannique en février 2013 dont la* [*lecture est aussi vivement recommandée*](http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201314/cmselect/cmenergy/161/161vw07.htm)*. Voici ce qu'il y explique après avoir cité cette brillante analogie :*

"In many commentaries, debate articles and public lectures-for the last 20-30 years-I have urged that completely independent research projects must be inaugurated immediately to ensure our public health. *These projects must be entirely independent of all types of commercial interests*; public health cannot have a price-tag! It is also of paramount importance that scientists involved in such projects must be free of any carrier considerations and that the funding needed is covered to 100%, not 99% or less. This is the clear responsibility of the democratically elected body of every country. Many smart meters are close to beds, kitchens, playrooms, and similar locations. These wireless systems are never off, and the exposure is not voluntary. The smart meters are being forced on citizens everywhere. Based on this, the inauguration of smart meters with grudging and involuntary exposure of millions to billions of human beings to pulsed microwave radiation should immediately be prohibited until 'the red flag' can be hauled down once and for all."

*Plus haut dans sa présentation, il soulignait l'important point suivant qu'Hydro-Québec aurait été bien avisé de prendre en considération :*

"The use of telephone lines (land-lines) or fiber optic cables for SmartGrid type energy conservation infrastructure is recommended. *Utilities should choose options that do not create new, community-wide exposures from wireless components of SmartGrid-type projects.* Future health risks from prolonged or repetitive wireless exposures of SmartGrid-type systems may be avoided by using fiber-optic cable. Energy conservation is endorsed *but not at the risk of exposing millions of families in their homes to a new, involuntary source of wireless radiofrequency radiation, the effect of which on their health not yet known.*"

SUITE DE LA PREMIÈRE PARTIE ... ou si vous ne l'avez pas reçue, consulter la version archivée au <http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero52.htm>

\* \* \*

**Note de Jean :** En complément à ce qui précède, rappelons l'article-choc suivant, paru en février dernier, dans lequel un scientifique de grande réputation, le professeur Paul Héroux (qui a [participé au Rapport BioInitiative 2012](http://www.bioinitiative.org/participants/)), révélait sans ambages la collusion profondément criminelle et répugnante qui existe entre les organismes réglementaires comme Santé Canada et l'industrie des télécommunications dont la survie financière dépend directement de la protection que lui accorde ces mêmes organismes, qui font passer les très, *très* juteux profits de ces entreprises-voyous loin, *loin* au-dessus de la santé de la population. Il décrit aussi bien candidement la culture d'entreprise foncièrement débile et irresponsable qui règne à Hydro-Québec qui, là encore, se fout *é-p-e-r-d-u-m-e-n-t* de la santé des gens, tout comme son petit caniche bien dressé (la Régie de l'énergie du Québec) d'ailleurs, pour n'accorder d'intérêt qu'à la vision technologique étroite de ses ingénieurs résolument ignares et décrochés de la réalité. Ce scientifique sera sans doute un excellent expert à faire témoigner en cour lorsque des recours devant les tribunaux seront enfin lancés contre Hydro-Québec. *À noter qu'aucun des grands cartels de désinformation du Québec n'a daigné faire écho aux propos de ce scientifique incorruptible.* Bravo à la journaliste Anny Champoux pour avoir eu le courage de lui accorder la parole...

Tiré de <http://bit.ly/1rQX3mf>

**Le pouvoir ultime de l'industrie**

Anny Champoux -  5 février 2014

Compteurs intelligents d'Hydro-Québec

Dans une entrevue accordée à Point de vue Laurentides, Paul Héroux, physicien à la tête du In Vitro Toxicology Laboratory de l'Université McGill, fait le point sur le pouvoir ultime d'Hydro-Québec dans son projet de compteurs de nouvelle génération.

« Maintenant, avec toutes les techniques de communications qui existent, ça n'a aucun sens d'envoyer les gens en automobile pour lire des compteurs », mentionne Paul Héroux, professeur à l'Université McGill de Montréal. On devrait les lire à distance, tel que propose Hydro-Québec. « Leur objectif est tout à fait louable et acceptable à mon avis », avoue-t-il. Ce qui n'est pas acceptable, selon M. Héroux, c'est que lorsqu'Hydro-Québec a mis en place les méthodes pour réaliser son projet, la société d'État n'a pas considéré les impacts possibles sur la santé.

« Pour la simple raison que dans sa culture interne, il n'y en a pas de ces impacts sur la santé. Donc, son système utilise beaucoup plus de radiations que ce qui est vraiment nécessaire pour être opérationnel », explique le scientifique

Selon lui, en modifiant légèrement les détails d'ingénierie, on pourrait régler le problème complètement. « En fait, il y a des gens à l'intérieur de l'industrie qui ont acquis des brevets pour montrer comment ça pourrait être fait », affirme M. Héroux. À la question « Est-ce que l'industrie utilisera ces brevets ? », il répond : « Pour eux, ce serait d'admettre qu'il y a des effets sur la santé et *ce serait politiquement très dommageable pour eux.* »

**Domination de l'industrie**

En parlant des enjeux des champs électromagnétiques, Paul Héroux souhaite que les gens comprennent que ce sont des batailles qui durent depuis 50 ans. « *L'industrie domine les organisations qui produisent les standards. En d'autres termes, les gens qui donnent les recommandations sont soit des gens de l'industrie, soit des gens choisis dans le milieu scientifique qui partagent les mêmes opinions.* »

Selon le physicien, beaucoup de publicité a été faite pour convaincre le public que les ondes électromagnétiques émises par les compteurs intelligents d'Hydro-Québec n'étaient pas biologiquement actives. « Il faut se mettre à la place des industries. Quand on investit énormément d'argent dans un système, ils ne veulent certainement pas se faire dire que les ondes électromagnétiques sont dommageables », mentionne-t-il.

**Manipulation et fatigue intellectuelles**

Il ajoute que dans le domaine scientifique, il est très rare que les chercheurs fournissent les mêmes réponses à une question. M. Héroux souligne qu'il est donc très facile pour l'industrie de favoriser la nomination sur son comité des gens qui sont d'accord avec elle. « Quand j'ai trouvé les [données](http://arxiv.org/pdf/1209.5754.pdf) qui prouvent les effets des champs magnétiques sur la santé, pendant un certain temps, j'en ai perdu le sommeil. Je leur (l'industrie) ai dit que c'est terrible ce qui se passe. Ils m'ont répondu qu'il fallait que je m'habitue à ce genre de situation. »

« Qu'est-ce que je peux faire, moi ? », demande-t-il à voix haute, avant de répondre : « Je pourrais aller au comité qui émet les standards et leur expliquer. Mais le problème, c'est que j'ai déjà été moi-même sur ces comités-là et je sais exactement ce qui s'y passe. Parce qu'il y avait beaucoup d'individus avant moi qui avaient des données semblables aux miennes. Et ces individus-là, on les a poliment manipulés et fatigués. Puis ultimement, ils se sont rendu compte qu'ils devraient consacrer leur temps ailleurs. »

Du temps où M. Héroux travaillait à Hydro-Québec, il s'occupait notamment des problèmes de santé. « C'est aux environs de 1987 qu'HQ a décidé de faire une étude épidémiologique pour démontrer que les champs électromagnétiques ne donnaient pas le cancer. J'ai travaillé à réaliser un appareil pour cette étude-là. Même à cette époque, il y avait eu de petits conflits relativement à l'interprétation de ces résultats. Puis, les épidémiologistes de l'Université McGill avec qui j'ai travaillé m'ont proposé de passer de l'Hydro à McGill. J'ai accepté. »

**Les entreprises dépendent du standard**

« Hydro-Québec ne va pas installer des appareils qui sont illégaux », reprend Paul Héroux. Il explique que le standard déterminé par le gouvernement fédéral - le Code 6 - lui donne la permission d'utiliser l'intensité électromagnétique de ces champs.

Selon l'enseignant universitaire, le gouvernement n'a pas les moyens financiers d'évaluer les effets des ondes électromagnétiques sur la santé :  « Ce qu'il fait, c'est qu'il recourt à une poignée d'employés qu'il envoie à des conférences aux États-Unis. Ces gens-là reviennent et adoptent le même standard que celui des Américains, en y apportant de légères modifications pour donner l'impression qu'on est souverains. Mais en réalité, tous leurs standards sont copiés sur le standard C95.1. »

Il détaille la man¦uvre à long terme: « L'industrie ne va pas relâcher son contrôle sur la question des effets des champs électromagnétiques sur la santé, puisque pour elle, si jamais c'est su - qu'elle a généré du cancer ou des dommages au cerveau - imaginez ce qui va se produire! »

L'ex-employé d'Hydro-Québec précise que la seule solution qui est acceptable pour la l'industrie, c'est que le standard ne change pas. « S'il bouge, ils (l'industrie) sont morts! Les entreprises dépendent de ce standard-là. »

Finalement, ce qui se passe selon le professeur, c'est que l'industrie domine les comités qui déterminent les standards. Elle met en place des individus qui mettent beaucoup d'emphase sur les résultats qui confirment ce qu'elle veut et elle discrédite les résultats qui ne lui sont pas favorables. « *C'est un processus d'érosion intellectuelle qui fait que le standard ne bouge jamais. Quand il bouge, c'est pour accommoder les besoins de l'industrie, pour rendre ses installations légales* », de conclure Paul Héroux.

*Voir aussi...*

Radiofréquences : le professeur Paul Héroux témoigne (11 juillet 2014)

<https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/radiofrequences-le-professeur-paul-heroux-temoigne.html>

Le professeur Paul Héroux, directeur du programme de santé au travail à la faculté de médecine de l'Université McGill, affirme dans une [vidéo](http://youtu.be/Mt1h0Yu4uOs) soumise à Santé Canada le 3 juillet que les lignes directrices canadiennes sur l'exposition aux radiofréquences sont inadéquates pour protéger la santé publique. Avec son étudiante Ying Li, il a découvert dans son laboratoire que de très faibles champs magnétiques domestiques (fréquence 60 Hertz) provoquent des changements métaboliques qui peuvent causer des cancers, du diabète et des maladies neurologiques, en plus de rendre les tumeurs plus malignes, notamment en arrachant des chromosomes aux cellules. « Nous sommes convaincus que cela se réflétera dans les taux de cancer », dit-il. Ces effets se produisent à des niveaux d'exposition qui sont des milliers de fois inférieurs aux limites suggérées par le Code de sécurité 6 que les provinces ont le loisir d'adopter ou non. Paul Héroux croit que ces effets sont aussi causés par les radiofréquences jusqu'à 10 gigahertz ou davantage. Ce toxicologue rappelle que des pays comme la Russie ont déjà adopté des lignes directrices 100 fois plus sévères que le Code de sécurité 6. Voici son étude effectuée sur des cellules cancéreuses humaines : [Extra-Low-Frequency Magnetic Fields alter Cancer Cells through Metabolic Restriction](http://arxiv.org/pdf/1209.5754.pdf) (également disponible [ICI](http://www.cqlpe.ca/pdf/EtudePaulHeroux.pdf))

Voici comme il résumait, le 16 juillet 2014, ce qu'il a découvert...

"I'm Paul Héroux, a Professor of Toxicology and Health Effects of Electromagnetism at the Faculty of Medicine, McGill University, in Montreal, Canada. Recent work in my laboratory has uncovered a mechanism by which extra-low-frequency magnetic fields interact with unstable molecular structures such as hydrogen bridges, altering the ability of protons to tunnel from one molecule to another. How this plays out in practice is that the reaction rates of certain enzymes can be altered by magnetic fields at very low intensities such as 25 nT, comfortably within the range of everyday exposures. This has not been found out until now mainly because the effect, although disruptive to the cell, does not increase quickly with field intensity, and drives an adaptation of the cell to the radiation. Metabolism is altered because one enzyme, ATP Synthase, is particularly vulnerable: the ratio between glycolysis and redox metabolism is changed. The mechanism we uncovered is likely to act not only at low frequencies, but also extending to microwave frequencies, implicating all broadcasting and radiating telecommunications systems. **So, electromagnetic radiation may impact chronic disease rates such as cancer, diabetes and neurological disorders.**" Tiré d'[ICI](http://www.reddit.com/r/science/comments/2aul2e/science_ama_series_im_paul_h%C3%A9roux_a_professor_of/) où ce résumé a suscité 1495 commentaires, dont plusieurs proviennent manifestement de gens très sceptiques.

Liste de rapports d'études (1990-2014) sur les effets biologiques des radiofréquences et des radiations de micro-ondes émises par les téléphones cellulaires - et donc par les compteurs 'intelligents' dont les émetteurs/récepteurs sont identiques à ceux des téléphones cellulaires. (606 pages)

<http://www.bioinitiative.org/report/wp-content/uploads/pdfs/RFR-11_28-research-summary.pdf>

Radiofrequency Radiation Free Radical Studies - Updated March 2014 <http://www.bioinitiative.org/report/wp-content/uploads/pdfs/RFR-free-radical-abstracts.pdf>

106 études - Effets observés dans 93 études (88%) alors que dans 13 études (12%) on a relevé aucun effet.

Des MILLIERS d'autres études scientifiques probantes et incriminantes sont disponibles [ICI](http://www.jegardemoncompteur.com/preuvesscientifiques.html).

**\* \* \***

*Ceci complète également le tableau de tout ce qui est révélé ci-dessus...*

Tiré de <https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/les-mefaits-des-ondes-radio-documentees-par-la-nasa-en-1981.html>

Les méfaits des ondes radio reconnus par la NASA en 1981

Sosthène Berger - 24 avril 2014

Dès 1981, l'essentiel des dangers liés à l'exposition des organismes humains aux radiofréquences micro-ondes étaient connus et recensés explicitement par l'agence spatiale américaine (NASA), dans son rapport [Electromagnetic Field Interactions with the Human Body : Observed Effects and Theories](http://ntrs.nasa.gov/archive/nasa/casi.ntrs.nasa.gov/19810017132.pdf) (Interactions des Fréquences électromagnétiques avec le corps humain : Effets observés et théories). Ceci y compris les symptômes de l'électrohypersensibilité (EHS) qui ne sont toujours pas connus par l'essentiel des médecins, ni reconnus par nos autorités, 33 ans plus tard!

Ce qui est remarquable dans ce rapport est qu'il recense les effets physiologiques des radiofréquences sur les humains - à l'exclusion des animaux -, dans des densités de puissances faibles et dites athermiques. Aujourd'hui encore, nos autorités et les acteurs de la téléphonie mobile réfutent qu'il puisse y avoir des effets physiologiques en dehors des densités de puissances dites thermiques.

D'autre part, ce document voulait contribuer à éliminer une confusion mondiale concernant les limites d'expositions à ces radiofréquences micro-ondes. Ce fut en vain car aujourd'hui encore, les limites d'expositions sont basées sur les effets thermiques d'une irradiation unique de 6 minutes qui ne devait pas compromettre la vie d'un sujet sain, alors que nous sommes irradiés en permanence 24 sur 24 et 7/7, y compris nourrissons, enfants, femmes enceintes, personnes malades et âgées.

Le rapport de la NASA donne même une ébauche d'explications du processus d'initiation de cancers suite à l'exposition prolongée aux radiofréquences en évoquant une asphyxie des cellules suite à une fuite des électrons hors des cellules due à l'irradiation aux fréquences électromagnétiques.

Voici de manière plus détaillée des extraits du document.

Par exemple, le tableau 11 résume les effets perçus par des personnes travaillant dans des champs électromagnétiques de fréquences radio, ce qui est le cas d'une très large majorité d'entre-nous aujourd'hui avec les téléphones portables, sans fils DECT, Wi-Fi, BlueTooth etc.

Céphalées, fatigue oculaire, vertiges, troubles du sommeil nocturne, somnolences diurnes, irritabilité, sentiments de peur, tension nerveuse, dépression, troubles de la mémoire, réactions hypocondriaques, insociabilité, douleurs musculaires et aux alentours du c¦ur, difficultés respiratoires, transpiration des extrémités augmentée, difficultés sexuelles.

Quant à elles, les manifestations cliniques énoncées dans le tableau 12 sont : bradycardie, hypertension, perturbation du processus endocrinien, hyperactivité de la glande thyroïde, épuisement du système nerveux central, sensibilité diminuée de l'odorat, augmentation de l'histamine sanguin, perturbation du processus endocrinien, avec plaintes de fatigabilité augmentée, maux de tête périodiques ou constants, irritabilité extrême, somnolence au travail.

Dans le tableau 14, en plus de certains effets déjà recensés, on trouve en outre : dysfonctionnements du système nerveux central végétatif,  pathologie liées à la thermorégulation,  modifications cardiovasculaires, élévation du cholestérol, gastrites et ulcères, désordres électroencéphalographiques, hypotension, hypertension, maladie des micro-ondes (EHS), élévation de la glycémie à jeun, etc.

Le tableau 15, en sus de certains des effets précédents, montre aussi tout un panel d'effets sur la formule sanguine : diminution des érythrocytes, des leucocytes, augmentation des lymphocytes, des thrombocytes, etc.

Le déclin de la qualité du sperme qui fait beaucoup parler de lui aujourd'hui était déjà évoqué dans le tableau 16 dans les termes suivants : une diminution de la fonction sexuelle et de la spermatogenèse ainsi que des modifications de la chimie des protéines sanguines et des changements chromosomiques des leucocytes.

Danger de mort subite du nourrisson, effets neurasthéniques, fertilité mâle diminuée, et promotion du cancer sont répertoriés dans le tableau 18.

La figure 15 montre qu'après 10 ans d'exposition, 50 à 60 % des personnes exposées sont victimes de céphalées alors qu'elles n'étaient que 20 à 30 % la première année. On en perçoit un effet cumulatif qui ne met personne à l'abri des effets nocifs s'il est suffisamment longtemps irradié.

En conclusion, les dangers sanitaires liés à l'utilisation du sans-fil-à-tout-prix et en toute occasion sont connus depuis des décennies par les scientifiques, mais parfaitement bien occultés et cachés par nos autorités et les industries auxquelles cette ignorance des consommateurs profite aux entreprises par milliers de milliards de dollars à l'échelle planétaire!

Quand donc ces industries se tourneront-elles vers des technologie biocompatibles, telle que la communication par la lumière sans fil ([Li-Fi](http://fr.wikipedia.org/wiki/Li-Fi) ou Light Fidelity) ou via la fibre optique? Lorsque nous serons assez nombreux à être dûment informés et à choisir de privilégier notre santé et notre longévité ainsi que celles de nos enfants plutôt que le confort immédiat d'une connexion sans fil.

C'est nous qui décidons de notre avenir et de celui de nos enfants!

Pour en savoir davantage...

[Rapport NASA CR 166661](http://ntrs.nasa.gov/archive/nasa/casi.ntrs.nasa.gov/19810017132_1981017132.pdf) (également disponible [ICI](http://www.cqlpe.ca/pdf/RapportNASA-EMF-1981.pdf))

[Résumé](http://www.hese-project.org/uk_forum/index.php?mode=thread&id=311)

(...) **Recapitulation** - From all of the tables and figures in this section, it is seen that *EMF may cause death in at least two ways, ventricular fibrillation and sudden infant death syndrome*. Both of these occur at power line frequencies; however, one technical newsletter (Bioelectromagnetic Society Newsletter, December, 1980) reported one fatality associated with much higher frequencies. Death followed accelerated aging, and *a New York State court was convinced that protracted exposure to microwaves was the cause*. It is also seen from the tables and figures that *electromagnetic fields may promote cancer*.

[Et notre dossier Champs électromagnétiques : douze façons de se protéger](https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/champs-electromagnetiques-douze-facons-se-proteger.html)

Ingénieur et concepteur d'avions suisse, Sosthène Berger vient en aide aux gens qui, comme lui, ont développé une intolérance aux champs électromagnétiques. Son site : www.GigaSmog.ch

*Voir aussi...*

[La Nasa sait depuis trente ans que les ondes électromagnétiques peuvent nuire à la santé](http://www.reporterre.net/spip.php?article5850)

(...) L'électro-hypersensibilité, maladie déjà décrite - Des symptômes qui ressemblent aussi étrangement à ceux présentés par les électro-hypersensibles, c'est-à-dire les personnes intolérantes aux champs électromagnétiques. Leur maladie peine encore aujourd'hui à être reconnue par les médecins et la législation. Reporterre a voulu joindre l'auteurŠ et l'a retrouvé : trente ans après son étude, Jeremy K. Raines est agréablement surpris par le coup de fil reçu d'outre-Atlantique. Ce spécialiste des antennes relais est toujours indépendant, et [dirige une société de conseil](http://www.rainesengineering.com/resume.htm) en analyse et modélisation des champs électromagnétiques. Même s'il n'est pas devenu spécialiste des effets des ondes sur la santé, il n'a jamais cessé de s'intéresser au sujet. Il a notamment témoigné dans le procès Yannon qui a fait date aux Etats-Unis : la justice avait reconnu les ondes électromagnétiques comme responsables de la [mort d'un technicien des télécoms](http://bit.ly/1teiJEE). Il reste convaincu du problème : « Il y a plusieurs preuves que si vous travaillez de façon constante à proximité d'un champ électromagnétique, vous pouvez avoir des problèmes », poursuit-il. Depuis la rédaction de ce rapport, il a même lui-même expérimenté professionnellement les conséquences de l'exposition aux ondes : « Je fais partie d'un groupe d'ingénieurs qui travaillent sur les ondes radio et télé. Chacun d'entre nous connaît quelqu'un qui travaille à proximité de ces champs. *Beaucoup d'entre eux développent des tumeurs au cerveau et meurent.* »

(...) Dans les années 1980, les scientifiques ont bien commencé à chercher une réponse à cette question. « Il y a eu un grand intérêt pour le sujet, raconte Jeremy Raines, car un papier scientifique publié à l'époque montrait une corrélation entre des champs électromagnétiques de haute fréquence et la leucémie. Beaucoup d'autres études ont été faites à la suite de cela. » Puis l'opinion publique s'est détournée du sujet, « l'intérêt a peu à peu disparu », regrette-t-il. Depuis, les technologies sans fil se sont développées, le téléphone portable et le wifi se sont généralisés, mais les recherches n'ont pas suivi. *Selon Jeremy Raines, l'industrie n'en veut pas « pour des raisons évidentes. » Quant aux gouvernements, « je ne pense pas qu'ils soient particulièrement intéressés non plus. »*

[L'Italie reconnaît le lien entre les tumeurs au cerveau et l'utilisation des téléphones portables](http://www.beurk.com/dossiers/l-italie-reconnait-le-lien-entre-les-tumeurs-au-cerveau-et-lutilisation-des-telephones-portables)

En Italie, Innocente Marcolini, réussit à convaincre la Cour de cassation de reconnaître son cancer comme maladie professionnelle due à un usage excessif du téléphone portable. Cette décision repose sur des études suédoises dites plus indépendantes que celle de l'OMS. Elles valident le lien entre les tumeurs au cerveau et l'utilisation du téléphone portable. CLIP

\* \* \*

**À VOIR ABSOLUMENT!!!**

[Everything Makes Them Sick](http://www.nytimes.com/interactive/2011/09/18/opinion/sunday/20110918_OPINION_ALLERGYGOBIG.html?_r=1&#1)

Une série de 22 photos troublantes ayant inspiré la réalisation du documentaire [The Sensitives](https://www.facebook.com/thesensitivesdocumentary) dans lequel les personnes devenues hypersensibles à tous les produits chimiques (une allergie souvent associée à l'électrohypersensibilité) sont appelées des "runners" (terme trouvé dans cet [épisode 123 - Snowflake](http://99percentinvisible.org/episode/snowflake/) dont on peut écouter l'audio de 18 minutes), car elles n'ont d'autres choix que de voyager constamment en quête d'un refuge isolé de tout, d'un endroit non contaminé par la pollution chimique et électromagnétique. *Ce sont les canaris de notre civilisation écosuicidaire.*

Voir aussi <https://www.facebook.com/thecanaryintheclassroom> qui présente le point de vue des victimes de plus en plus nombreuses de la pollution chimique insidieuse contaminant la planète toute entière. Voir aussi [http://canaryintheclassroom.blogspot.ca/](http://canaryintheclassroom.blogspot.ca) où l'on peut lire...

"In May 2013, I was chemically injured and this time it had a lasting effect on me. To use [Claudia Miller](http://drclaudiamiller.com/)'s terminology, I became '**TILTed**'. TILT stands for **Toxicant Induced Loss of Tolerance**.  TILT is a theory of human illness that explains how a person can have a toxic exposure and fail to recover.  I became sensitized to (what seemed like) everything and I was no longer able to ride my bike or walk anywhere outside and I suddently found myself completely dependent upon my vehicle to get anywhere.  Contentious indeed. For the last 14 months, I have had to drive my car with the windows all sealed up tightly and the vents to the outside closed off so that no exhaust from other cars gets inside the vehicle.  It is nearly unbearable in the summer and there have been times when it has been 110°C inside the car because I have no air conditioning. I have to turn the car off and wait a few moments for the air outside to clear before opening my door to get out of the car or for others to get into the car.  It is so outrageous to me that I should have to drive my car in order to protect myself from car (and other forms of) pollution!  Public transit is not an option for me at all. Of course, I don't really drive the car or go out very often, but I have a LOT of car guilt.Gas stations have become entirely intolerable.  I have to wear a respirator mask when at the gas station and can not open the doors or windows at any point while on or near the property.  The person filling the tank (usually my partner) has to get out of the car prior to arriving at the gas station and walk home after pumping the gas because they can't get into the car afterwards due to residue on clothing, skin and hair.  Once home, my partner has to remove all clothing before entering the house and get directly into the shower.  *Seriously!  This is my life!*"

Pour savoir si vous êtes devenu-e intolérant-e aux produits chimiques, répondez à ce [questionnaire](http://drclaudiamiller.com/QEESItest/) (en anglais).

\* \* \*

**Note de Jean :** Dans mon [précédent bulletin](http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero51.htm), je faisais état du rapport récemment publié par une entreprise américaine à propos de l'effet d'antenne qui aurait été observé et selon lequel le filage électrique de la maison ré-irradie passivement les micro-ondes émises par les compteurs 'intelligents'. Marc Robert (lstlouis@gmail.com), responsable du groupe Estrie Refuse a fait une analyse plus fouillé de ce rapport. Les conclusions auxquelles ils parvient viennent relativiser, selon son interprétation, l'importance du risque additionnel que pourrait représenter ce présumé « effet d'antenne » qui serait plutôt comparable au phénomène de réflexion des ondes qu'à celui d'une retransmission, le filage électrique d'une maison n'ayant pas la forme requise pour jouer efficacement le rôle d'une antenne. Les autres critiques qu'il soulève sur ce rapport méritent aussi réflexion. Toutefois, je ne partage pas sa dernière conclusion selon laquelle ce rapport vise à piéger les opposants et crois qu'avant de tirer une conclusion définitive à ce sujet, la méthode scientifique devrait être rigoureusement appliquée, et donc leurs observations devraient être méthodiquement revérifiées par d'autres personnes dotées des équipements de mesure nécessaires, afin de valider ou d'invalider l'existence et l'importance en termes d'exposition de ce présumé effet d'antenne.

---

Voici mes commentaires, quelque peu tardivement, au sujet de l'effet antenne, pouvant être relié aux compteurs intelligents (CI) émettant à 915 MHz, publié par ISOTROPE WIRELESS, « Report on Examination of Selected Sources of Electromagnetic Fields at Selected Residences in Hastings-on-Hudson », 23 novembre 2013.

L'effet antenne dont il est question dans ce rapport est en fait le phénomène de réflexion sur des objets métalliques qu'on retrouve dans toutes situations d'émissions d'ondes électromagnétiques. Pour ce qui est d'une antenne, c'est un dispositif qui doit posséder une taille et une géométrie précise et spécifique à la fréquence qu'il émet. Ce qui n'est pas le cas pour les objets métalliques qui sont dans l'environnement d'un compteur et encore moins le câblage d'une résidence. Ce dernier est réalisé avec des conducteurs conçus pour  le 60 Hz et ne peut que réfléchir et non conduire les fréquences du 915 Mhz et encore moins servir d'antenne. Quant à l'onde réfléchie, elle est beaucoup plus faible que l'onde directement émise par l'antenne. Cela est d'ailleurs confirmé au rapport. L'expression « effet antenne » ne se retrouve pas dans le langage technique des télécommunications et pour les raisons mentionnées ci-haut c'est une expression trompeuse qu'on utilise dans ce rapport.

A la lecture du document on constate qu'il est à la foi alarmiste et son contraire. C'est une stratégie qu'on retrouve dans certaines publications afin de ne pas être accusé de faussetés. En effet on y dit que cet effet antenne est minime "Within the electric meter enclosure, the 915 MHz emission of the AMR meter is radiated within several inches of the power lines that pass through the meter enclosure on the way to the main service panel." De plus "the spectrum analyzer confirmed the unmeasurable levels of the AMR meter emissions were less than -90 dBmW/cm2 (en deça de la capacité de lire de l'appareil)  in more distant parts of the houses tested." Ici on ne donne pas la nature de l'émission ni son intensité mais, pour être inexistante à l'autre extrémité de la résidence, l'intensité près du compteur est faible.  On peut lire également, "Above 30 MHz, there was a substantial conducted 915 MHz component on the power line. Encore une fois on ne donne pas d'intensité mais ce type d'émission pourrait bien être des hautes fréquences transitoires. On suggère même une solution équivalente aux filtres Stetzer. La radiation près des compteurs n'est certe pas à négliger.

On y dit que si l'usage du 915 MHz était règlementé par le FCC chapitre 15 au même titre que le 30 MHz, l'énergie réfléchie par le CI surpasserait la norme. Ici on étire pas mal l'élastique. Premièrement le comportement en termes de propagation de ces deux fréquences est totalement différent, donc non comparable, puis cette norme ne couvre que l'énergie émise par une antenne et non celle qui est réfléchie. De plus, on ne donne pas de niveau d'intensité de l'énergie pour soutenir cette allégation. Dans ce rapport on expose une panoplie d'instruments de mesure sophistiquées et performants, mais curieusement on est très avare de mesures précises pour démontrer qu'il y ait une réelle problématique causée par cette effet antenne.

On déplore que les normes, étant élaborées en situation de laboratoire, ne représentent pas la réalité in situ. La norme existante n'a pas pour but de traiter du phénomène de réflexion, qui est du cas par cas, mais bien de la qualité du signal qui est émis par un appareil afin qu'il ne cause d'interférences aux autres systèmes radio avoisinants.  À ce que je sache, il n'y a pas de norme actuellement qui couvre l'effet combiné des ondes directes et réfléchies de plusieurs sources d'émission (hot spots). Il s'agit là d'une lacune de nos temps modernes face à la prolifération des sources d'émissions de radiofréquences à l'intérieur de nos habitations et des centres villes.

Regardons maintenant qui est ISOTROPE WIRELESS. À la lecture de leur mission sur leur site <http://www.isotrope.im/blog/services/> on constate qu'il s'agit d'une entreprise dont la raison d'être est le déploiement des télécommunications sans fil, ex : « Site acquisition, Project managementŠ. »

De plus, ce rapport, qui se veut scientifique, n'est signé par personne. Chose étrange pour une entreprise qui offre également ses services pour de la révisons d'études scientifiques « Peer review ».

En conclusion, j'estime que ce document, de par les contradictions qu'on y retrouve et le peu de données précises, a été produit dans le but de discréditer les opposants aux compteurs intelligents en leur procurant des arguments saugrenus ne tenant pas la route.

Marc Robert, ingénieur retraité

\* \* \*

From: Basses-Laurentides Refuse <basses-laurentides-refuse@videotron.ca>

Subject: Infolettre été 2014

Date: 1 Sep 2014

**Comment se protéger à moindre prix**

Les citoyens continuent à nous faire part de leurs problèmes de santé suite à l'installation soit de leur CNG ou de ceux de leurs voisins. Ils nous demandent que faire pour diminuer leur exposition aux radiofréquences. Nous ne sommes pas des experts dans la matière et pour cette raison nous avons demandé à ceux qui le sont. Libre à vous à décider si vous protégez ou pas votre demeure. Les deux matériaux les moins dispendieux ce sont le papier aluminium et la maille en aluminium type moustiquaire.

**Couvrir le compteur**

Le meilleur moyen de se défendre contre votre propre compteur « intelligent » est simplement de l'envelopper dans une feuille d'aluminium; trois ou quatre couches sur le côté et à l'avant, puis fixez-le avec du ruban adhésif de sorte que l'aluminium ne s'envole pas. Le ruban devrait toucher le boîtier métallique où se trouve le compteur. La plus grande partie du signal sort par l'avant de l'appareil. Cette opération réduit la force d'émission qui sort d'un facteur de 10 à 15 fois à l'avant et sur ÐÐles côtés. Dans la partie derrière du compteur « intelligent », le CEM est réduit par le fait que l'antenne pointe vers l'avant (extérieur) et par le boîtier métallique du compteur; dans l'ensemble, il est environ 10 fois moins puissant que dans l'avant de l'appareil; même si vous ne faites rien. Le signal est si fort que même si le compteur est à l'intérieur d'un garage et tout enveloppé, il peut encore communiquer assez facilement avec les compteurs du voisinage.

Si tous les voisins font le même geste, de 75 % à 95 % du problème sera réduit.

**Est-il nécessaire de faire la mise à terre des feuilles d'aluminium?**

D'un point de vue CEM parce que le fil de mise à la terre sert plus comme une antenne que comme un chemin de terre pour un signal RF, donc la réponse est NON, pas vraiment nécessaire de faire la mise à terre; mais,

OUI, d'un point de vue électrique dans les cas où un mur entier (grande surface) est recouvert d'un matériau conducteur (par ex. Peinture graphite, grosse maille en aluminium), car ceux-ci peuvent devenir un danger électrique pour la maison.

En aucun cas, ne laissez personne dormir sur le mur adjacent au compteur!!!!!

Les murs de ciment sont d'excellents isolateurs, les murs de briques sont isolateurs relativement faibles et les fenêtres (verres) sont des portes ouvertes aux RF. Donc, au moins avoir des moustiquaires en aluminium sur les fenêtres (cela aidera un peu). Si votre budget vous le permet, il y a des tissus avec fil métallique qui peuvent réduire votre exposition à +90 %. Simplement les placer comme de simples rideaux (plein jour).

Pendant que vous et moi pensons à nous protéger sans dépenser une fortune, le PDG d'HQ, Thierry Vandal dort tranquille, sans compteur « intelligent » puisque Westmount Hydro a décidé de ne pas les installer.

**Est-ce que ces gestes entravent la communication des CNG?**

Pas du tout, comme mentionné plus haut, le signal est si fort qu'il va traverser les murs de ciment et tout objet dans son chemin pour communiquer avec les CNG avoisinants.

**Risque d'incendie, vrai ou faux?**

Ce sont les incendies des compteurs en [Saskatchewan](http://argent.canoe.ca/nouvelles/compteurs-hydro-quebec-defend-sa-technologie-1082014) qui ont intéressé à beaucoup d'entrevous (plus de 10 000 visites sur notre page Facebook). Le risque est réel; quoique seulement trois incendies ont été rapportés dans les médias ([St-Léonard](http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2013/11/20131106-045307.html), [St-Adolphe d'Howard](http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/faitsdivers/archives/2014/02/20140205-165551.html) et [St-Clet](http://www.valleyfieldexpress.ca/Faits-divers/2014-08-28/article-3851269/Incendie-au-bureau-de-poste-de-Saint-Clet/1)), d'autres ont eu lieu, mais ne sont pas médiatisés. Dans les Laurentides nous avons eu de rapports à Deux-Montagnes, [Ste-Sophie](http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/231/DocPrj/R-3863-2013-D-0426-Observ-Doc-2014_03_19.pdf), St-Jérôme et Ste-Agathe.

Il y a plusieurs facteurs qu'entrent en jeu :

· Les incendies nous montrent que les CNG ne possèdent pas de dispositifs de protection (plus dispendieux que le CNG);

· Fragilité des CNG (les composants sont connus d'avoir une durée de vie très courte, le plastique aussi, carte à circuit imprimé qui fissure avec le changement de température, etc.);

· Les CNG Sensus ont été retirés à cause des incendies et nos CNG ont un module de communication Sensus;

· Les CNG sont installés sans balancer les courants;

· Pas de certification CSA, UCL ou UL;

· Pas de certification ISO;

· Les CNG sont installés hâtivement et la partie femelle (côté de la maison) peut être endommagée en voulant faire vite;

· Les CNG sont fixés hâtivement dans le boîtier sans couper le courant avant l'installation;

· La partie femelle de la connexion peut être déjà endommagée (corrodée ou élargie) et pas détectée par les amateurs qui font l'installation;

· Les installateurs posent le CNG sur le [sol enneigé](http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/231/DocPrj/R-3863-2013-D-0075-Observ-Doc-2014_02_06.pdf) et l'eau risque de causer un court-circuit;

Les experts nous expliquent que des court-circuits ou de surtensions, soit venant du CNG même, soit de la ligne d'alimentation ou par la manière que les CNG sont installés, sont les responsables des explosions et incendies et que de toute évidence les soi-disant compteurs « intelligents » sont incapables, par leur conception même, de se protéger et encore moins protéger la section de l'abonné.

**Le danger d'incendies des CNG augmente lorsqu'il a des surtensions sur le réseau électrique**.

Ceux-ci ont tendance à augmenter lorsque le réseau électrique est lourdement chargé. Le réseau électrique d'Hydro-Québec est peu chargé en ce moment, et les compteurs sont nouveaux. Quand notre grille sera plus chargée et « notre » compteur indésirable un peu plus âgé, il est très probable que le nombre d'incendies va augmenter. Il ne faut pas oublier que ces compteurs sont conçus avec plusieurs applications, incluant communiquer, non seulement avec tout appareil « intelligent » avec une carte Zigbee, mais aussi avec les compteurs de gaz et d'eau.

Ensuite, nous allons entendre le porte-parole d'HQ et ceux qui poussent cette première vague de CNG dire, par exemple : *Ça alors! Les CNG actuels sont devenus vieux, nous avons besoin de nouveaux!*

Ou, ils diront : *Il est important de garder notre grille à un niveau constant et éviter trop de commutation*, *et c'est pourquoi nous allons commencer à faire payer les abonnés un* [*tarif*](http://www.ieso.ca/maison/oeb/) *d'électricité plus élevé en période de pointe, de manière à décourager la consommation et à éviter les surcharges*, les incendies *potentiels et économiser de l'argent*. C'est déjà le cas partout où les CNG sont installés.

Sans doute les as de la communication à la solde d'HQ sont déjà en train de penser à la publicité pour nous vendre les compteurs de nouvelle, nouvelle, génération : « CNNG », de la deuxième vague.

**Surfacturation**

Plusieurs citoyens sont surpris de constater que depuis le CNG, « intelligent » ou pas, a été installé chez eux, leur [facture](http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/08/11/003-hydro-quebec-surfacturation-compteurs-intelligents.shtml) a augmenté d'énormément beaucoup. La réponse est simple : HQ a raison, les compteurs numériques sont plus précis. **Ils mesurent tout départ de moteur**, ce que le compteur électromécanique ne peut pas faire. Votre réfrigérateur part en moyenne six fois par jour pour maintenir sa températureŠ même pendant votre absence. Maintenant tout départ de vos appareils : congélateur, lave-vaisselle, plainte électrique, sum pompe, etc., et bien comptabilisé.

Un autre point important est que ces compteurs sont **incapables de vous créditer l'énergie non utilisée,** ce que le compteur électromécanique est capable de faire.

De ces deux faits, vous payez de 10 % à 50 % de plus que d'habitude sans avoir gaspillé un seul kilowatt de plus.

Le fait que ces compteurs **sont très, très fragiles**, il est possible que certains facturent trois, quatre et jusqu'à sept fois de plus. Dans ce cas, il faut insister pour qu'il soit changé.

En 2011, Pacifique Gas and Electric Company, a admis que près de 1600 dits compteurs « intelligents » avaient [chargé](http://www.forbes.com/sites/williampentland/2011/05/03/not-so-smart-meters-overbilling-californians/) les clients pour une alimentation fantôme (non existante). Les compteurs, fabriqués par Landis + Gyr, fonctionnent mal quand ils deviennent trop chauds.

**Conserver le compteur électromécanique reste le meilleur choix.**

**Risque de piratage**

À Toronto, 179 000 dossiers de clients ont été piratés en 2010. [Rapport de Verizon](http://quebec.huffingtonpost.ca/cyrille-badeau/cybercriminalite-lutte-perdue_b_5606322.html).

**Moratoires et demandes de la gratuité des frais de retraite**

Le nombre de municipalités continue à grandir. [Plus de 111](http://www.cqlpe.ca/pdf/ListeMunicipalitesQc.pdf).

**Pétition 2014**

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas encore signé la nouvelle pétition qui se trouve sur le site de l'Assemblée nationale, vous avez jusqu'au 17 octobre 2014 pour la [signer en ligne](https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/petition-4779/index.html).

En espérant que ces infos vous seront utiles, je vous souhaite une belle fin d'été.

Basses-Laurentides Refuse

**CE QUE LE PEUPLE DU QUÉBEC A FAIT, SEUL LE PEUPLE DU QUÉBEC PEUT LE DÉFAIRE.**

Maria Acosta porte-parole

450-939-4549

basses-laurentides-refuse@videotron.ca

[facebook.com/BassesLaurentidesRefuse](https://www.facebook.com/BassesLaurentidesRefuse)

[basseslaurentidesrefuse.com](http://basseslaurentidesrefuse.com/)

\* \* \*

Sorry, the wireless cloud isn't green - it's an energy monster (22 April, 2013)

<http://www.electronicsnews.com.au/features/sorry-the-wireless-cloud-isn-t-green-it-s-an-energ>

(...) Wireless base stations, more commonly referred to as "mobile phone towers", consume a large amount of power - typically many kilowatts. That's because each antenna on the tower needs to radiate radio waves that are strong enough to cover a wide area. Only a tiny fraction of the power in the radio waves is picked up by user devices, such as smartphones, tablets, etc. So most of the radiated power is not used. This is a highly energy-inefficient process. The American multinational Cisco reported in February that global mobile data traffic overall is currently increasing at 78% a year, with mobile cloud traffic, specifically, growing at 95% a year. Of course, wireless is popular due to its convenience and ubiquity. We just get in-range to the wireless service and our laptop/mobile phone does the rest.Based on current trends reported by CISCO, wireless access technologies such as WiFi and 4G LTE will soon be the dominant methods for accessing cloud services. Research by ABI Research suggests that the number of wireless cloud users worldwide will grow rapidly to just over 998 million in 2014, up from 42.8 million in 2008 - an annual growth rate of 69%.

A closer look - Our team at the Centre for Energy-Efficient Telecommunications (CEET) set itself the task of finding out how much energy the wireless cloud will consume in 2015 compared to 2012. We analysed product specification sheets, publicly available reports and white papers, peer-reviewed journal articles, and used all of the available information to create a wireless cloud energy consumption model. **Our energy calculations from this model show that, by 2015, wireless cloud will consume up to 43 terawatt hours (TWh) worldwide, compared with only 9.2 TWh in 2012**. That's a 460% increase in just three years. In terms of approximate carbon footprint estimates, this is an increase in carbon footprint from 6 megatonnes of CO2 in 2012 to up to 30 megatonnes of CO2 in 2015 - the equivalent of adding 4.9 million cars to the roads. We found 90% of this consumption is attributable to wireless access network technologies (WiFi and 4G LTE). Data centres account for only 9%, with the remaining 1% accounted for by the network. The full results and are contained in our recently released white paper [The Power of Wireless Cloud](http://www.ceet.unimelb.edu.au/pdfs/ceet_white_paper_wireless_cloud.pdf). CLIP

\* \* \*

MORT CANADA SÉVIT ENCORE!

Health Canada pulling last of citronella-based bug sprays

<http://www.cbc.ca/news/business/health-canada-pulling-last-of-citronella-based-bug-sprays-1.2750365>

Health Canada ban confuses scientists who found citronella 'basically safe'. Health Canada is pulling the last of citronella-based bug sprays off the shelves by the end of December because of "the absence of adequate safety data." The essential oil has been used as an insect repellent in Canada for decades. The move has left scientists who advised Health Canada on the issue befuddled by the ban. So are many consumers who prefer natural bug sprays over ones with synthetic chemicals like DEET.'It's the basis of the ban that I don't really understand' says toxicologist Sam Kacew.

(...) Research has suggested DEET could be harmful to the central nervous system. But Health Canada states on its website that "registered insect repellents containing DEET can be used safely when applied as directed." Come 2015, citronella bug sprays won't be entirely out of reach, you will just have to cross the border. The product will still be available in the U.S.

To spray or not to spray?

<http://www.cbc.ca/news/canada/to-spray-or-not-to-spray-1.821277>

DEET, the most common chemical ingredient in insect repellents, could be harmful to the central nervous system, new research suggests. A report on the subject issued by researchers in France, in both Montpellier and Angers, was published on Aug. 5. "We've found that DEET is not simply a behaviour-modifying chemical but also inhibits the activity of a key central nervous system enzyme, acetycholinesterase, in both insects and mammals," said Vincent Corbeil, of the Institut de Recherche pour le Développement in Montpellier. (...) DEET is commonly used with insecticides, also.About 200 million people use DEET every year, and it's estimated that more than eight billion doses have been applied over the past 50 years, according to the journal BMC Biology." The findings question the safety of DEET, particularly in combination with other chemicals, and they highlight the importance of a multidisciplinary approach to the development of safer insect repellents for use in public health," the French researchers wrote. (...) Health Canada says prolonged use of any registered product containing DEET should be avoided in children under the age of 12. (...) For infants under six months of age, do not use personal insect repellents containing DEET. Instead, use a mosquito net when the child is outdoors in a crib, playpen or stroller. CLIP

Santé Canada interdit les insectifuges à la citronnelle <https://maisonsaine.ca/bulletin_maison_saine/sante-canada-interdit-les-insectifuges-la-cirtonnelle.html>

Il faudra désormais en acheter aux États-Unis ou en fabriquer soi-même. « Druide cherche des solutions pour un insectifuge naturel. On ne laissera pas les Canadiens s'asperger de neurotoxiques ou autres synthétiques », commente le président de Druide Alain Renaud, qui a dû mettre cinq employés à pied car il n'a pas le million de dollars requis pour financer l'étude de toxicité demandée par Santé Canada. Alain Renaud refuse également de soumettre des animaux à de telles études.

\* \* \*

*Une sage décision qui pourrait avoir d'importantes répercussions*

Tiré de <http://www.dailymail.co.uk/health/article-29346/War-phone-masts.html>

War on the phone masts

by NILUFER ATIK, Daily Mail - Aug 28th 2014

A mobile phone company has been banned from erecting a mast because of health fears.

The decision is the first of its kind by Government planning inspectors.

They rejected an application by Orange to erect a 30ft mast in a residential area because of the 'serious harm' it could cause to those living nearby.

The landmark move is expected to have major implications for hundreds of similar cases nationwide.

Community groups and safety campaigners have repeatedly expressed fears about the masts - which send and receive mobile phone signals -because of the possible radiation dangers.

There are fears of a link between microwave radiation from masts and conditions ranging from cancer to blood clots in the brain.

Orange wanted to erect the mast in Harrow, North-West London. The council refused the application last May after residents expressed their concerns.

The company appealed to John Prescott's Department of the Environment, Transport and the Regions whose inspectors also turned the application down.

They stated: 'The need to site the installation in the location proposed does not outweigh the serious harm it would cause to neighbouring residents in terms of visual amenity and about the possible health effect.'

They claimed the company had not provided enough detail about possible radiation emissions. 'In short, there is little in the written representations expressly relating to the appeal proposal that provides any basis for allaying the fears that neighbouring residents have about it,' their report said.

Orange said it was 'considering the way forward'. Although applications for mobile phone masts have previously been rejected on health grounds by councils, including Barnet, Kent and Worcester, this is the first time the matter has gone as far as the Planning Inspectorate and been rejected.

Inspectors are preparing to issue local authorities with guidelines advising them that all telecommunications companies should provide concise details about the risks of potential radiation emissions when applying to put up masts.

Harrow councillor Navin Shah said: 'Up until now the advice to planning authorities has been that health considerations should not be taken into account, as long as the radio waves from a mast fall within recommended guidelines.

'The appeal decision at last confirms the genuine fears of local people are being recognised.'

Last year the Stewart Report, a study by 12 experts commissioned by the Department of Health, stated that children might be more vulnerable to the low-level radiation from the masts because they have thinner skulls and a developing nervous system.

The chairman, Professor Sir William Stewart, a former Government chief scientist, stressed that, on balance, there was no scientific evidence of a threat from either mobile handsets or mobile phone masts.

However, he added, that some studies indicated they caused subtle biological effects, particularly on the electrical circuitry of the brain.

Earlier this week a government advisory panel admitted there were potential health risks for children living near electricity power lines.

\* \* \*

Tiré de <http://www.robindestoits.org/L-hyperconnexion-le-mal-d-une-epoque-la-preuve-en-images-et-en-video-aout-2014_a2243.html>

L'hyperconnexion : le mal d'une époque (la preuve en images et en vidéo) - août 2014

En France, le téléphone portable a commencé à devenir populaire à partir de 1997 - 1998. La tatoo, le tam-tam, bipers français qui utilisaient les ondes analogiques (donc sans problème de santé) ont dû céder le pas à ce nouvel outil technologique.

Un certain nombre de gens sont d'abord restés distant de cette nouvelle technologie, qu'ils avaient jugé à raison, parfois intrusive et souvent inopportune, puisque c'était accepter d'être toujours joignable, donc à tout moment de la journée et pour n'importe quelle raison.

L'argument pour convaincre les plus rétifs était qu'ils étaient LIBRES. Qu'ils pourraient donc couper leur téléphone quand bon leur semblerait. Que ce n'était qu'un outil, qui pourrait leur sauver la vie en cas d'accident de voiture ou pour recevoir un appel urgent en cas d'enfant malade... et puis finalement pour demander à son mari de ne pas oublier la baguette de pain !

Petit à petit mais très vite, le portable est devenu un outil de contrôle. Car quand on appelle quelqu'un sur son téléphone portable, on ne l'appelle pas chez lui, on l'appelle lui. Cette intrusion immédiate, qui a irrité et irrite encore certains, a été acceptée, parce qu'elle est bilatérale, réciproque. On me fait ce que je fais aux autres. Et tout le monde fonctionne ainsi.

Le portable, qui devait être un outil pour compléter la fonction du téléphone fixe, au cas où on ne pouvait faire autrement, a fait l'objet de campagnes marketing phénoménales et est devenu, en une dizaine d'années, un accessoire indispensable à la vie courante.

Or, il est évident que le portable est un gadget pour tromper l'ennui tout en restant seul avec soi-même, dans sa bulle. Vous verrez souvent, en prenant les transports en commun ou dans la salle d'attente d'un médecin, des personnes pianotant sur leur portable, le visage baissé vers l'écran, comme pour éviter de rentrer en contact avec le réel. Pire, même en couple, il est parfois un outil de distraction et de passe temps, dans un moment qui devrait être intime .

On est loin de la gêne des débuts, quand il était très malpoli de parler au téléphone au restaurant !

Chacun peut d'ailleurs remarquer l'omniprésence du portable lorsque l'on donne son numéro de téléphone fixe à un contact, même en précisant que l'on serait présent et son numéro de téléphone portable, il y a 9 chances sur 10 pour qu'on vous appelle d'emblée sur le téléphone portable et qu'on n'essaye même pas ensuite sur le téléphone fixe ! Pour peu que vous soyez un modéré du portable, il peut vous arriver de manquer quelques rendez-vous ! Parfois, votre interlocuteur ne vous communique même pas l'information essentielle, il vous dit juste : "vous n'êtes pas là... à plus tard". Sous entendu, c'est votre faute donc rappelez-moi... Vous étiez peut-être en voiture et avez eu la bonne idée de ne pas répondre. Et chez vous le répondeur est resté vide de message ; vous n'aurez pas l'information qui tenait en deux phrases !

Nos enfants sauront-ils que leurs parents utilisaient autrefois des cabines téléphoniques, attendaient leur rendez-vous au café les bras croisés et allaient rendre visite à un ami en sonnant à sa porte, sans l'appeler dans le hall de l'immeuble !

Évidemment, il ne faut pas être passéiste mais "vivre avec son temps". Cependant, alors que la téléphonie mobile, le Wi-fi et autres technologies connectées envahissent littéralement l'espace public et privé en occasionnant un accroissement exponentiel de l'exposition aux champs électromagnétiques, n'est-il pas temps de s'interroger sur leur utilité et d'adapter leur utilisation au besoin réel ?

En effet, pour de nombreux enfants et adolescent, Internet = Wi-fi, la connexion par câble n'existe pratiquement pas car ils n'ont connu que les tablettes et les smartphones. Cependant, la connexion internet classique par câble est la plus stable, la plus sécurisée, la plus rapide et sans aucun danger sanitaire. Elle permet, en outre, d'utiliser internet en un temps et un lieu défini, de sorte de ne pas être envahi par la réalité virtuelle.

Le photographe Luis Hernan a capturé ces échanges de données numériques en hyperfréquence (non câblées = sans-fil par 4G / Wifi) et les a matérialisés afin de faire prendre conscience de cette réalité.

Voir toutes les photos : <http://www.itsnicethat.com/articles/luis-hernan-digital-ethereal>

Ce questionnement, en vue d'une modération n'est pas uniquement la responsabilité des pouvoirs publics. Robin des Toits revendique la baisse des seuils d'exposition de la téléphonie 2G à 0,6V/m (se basant sur le rapport Bioinitiatve 2007 - 2012) ainsi qu'un moratoire sur la 3G / 4G (se basant sur le rapport Reflex 2004) et le remplacement technologique ou l'interdiction du Wi-fi... Mais évidemment, il s'agit de voeux pieux sans une prise de conscience générale de la toxicité sanitaire que Robin des Toits dénonce depuis une dizaine d'années.

En voici le résumé : [Récapitulatif du danger de la téléphonie mobile](http://www.robindestoits.org/Recapitualtif-du-danger-de-la-telephonie-mobile-portable-antenne-relais-Bluetooth-Wi-fi_a1520.html) (portable, antenne-relais, Bluetooth, Wi-fi...)

Cette multiplication des échanges par champs électromagnétiques hyperfréquence occasionne ces dommages sanitaires, que l'on le sente ou non, sur soi, sur ses enfants. De nombreuses études prouvent que l'exposition in vitro et dès le plus jeune âge augmente le risque de troubles comportementaux et de l'autisme mais également des tumeurs cérébrales.

Voir :

- [Utilisation du téléphone portable et troubles comportementaux chez l'enfant'](http://www.robindestoits.org/Utilisation-du-telephone-portable-et-troubles-comportementaux-chez-l-enfant-Divan-HA-et-al-Etude-americaine-22-09-2010_a1159.html) - Divan HA et al. - Etude américaine - 22/09/2010

- [Exposition prénatale et postnatale au téléphone portable et troubles comportementaux chez l'enfant'](http://www.robindestoits.org/Exposition-prenatale-et-postnatale-au-telephone-portable-et-troubles-comportementaux-chez-l-enfant-Divan-HA-et-al-Juil_a453.html) - Divan HA. et al - Juil. 2008

- [Radiation sans fil dans l'étiologie et le Traitement de l'autisme : observations cliniques](http://www.robindestoits.org/Radiation-sans-fil-dans-l-etiologie-et-le-Traitement-de-l-autisme-observations-cliniques-Etude-Americaine-G-Carlo-Aout_a1230.html) - Étude Américaine (G. Carlo) - Août 2007

- [Augmentation de 50% des tumeurs du cerveau chez les enfants au Royaume-Uni en 10 ans + 40% au Danemark, en Finlande - explosion du phénomène en France](http://www.robindestoits.org/Augmentation-de-50-des-tumeurs-du-cerveau-chez-les-enfants-au-Royaume-Uni-en-10-ans-40-au-Danemark-en-Finlande_a1717.html) - 30/05/2012

Une mode timide mais qui fait peu à peu parler d'elle : la "déconnexion". Ou comment passer de bonnes vacances sans la pollution de son téléphone mobile ou de sa tablette en 4G / Wi-fi. C'est à dire d'abord sans le stress lié à une activité de bureau, en étant totalement dans le présent avec les gens réels qui nous entourent mais aussi sans la pollution invisible que constituent les micro-ondes numériques en hyperfréquences, pulsées ou non en extrêmement basses fréquences (les données) qu'utilisent nos équipements mobiles.

On trouve chaque semaine dans les kiosques, des articles de magazines donnant des adresses utiles pour passer des vacances sans Wi-fi et si possible le plus à l'écart possible des antennes-relais de téléphonie mobile.

Ce détachement a donc commencé par le sentiment d'être débordé par la technologie mobile, de ne plus pouvoir se détendre et consacrer du temps aux choses présentes autour de soi lorsqu'on est en vacances.

Mais c'est parce que la téléphonie mobile, quand elle est sans cesse connectée, a depuis toujours été une source d'intrusion perpétuelle dans la vie des gens.

C'est l'impérieuse exigence sociale du portable qui nous a fait oublier que si le téléphone peut sauver de nombreuses situations comme lors d'un voyage en pleine mer en solitaire, il est pratiquement toujours inutile lorsqu'on a besoin de ses deux mains et/ou de son attention (conduire, payer à une caisse, regarder un film au cinéma...) mais aussi lors d'un accident de la route. Le téléphone devient hors d'usage dans la plupart des cas ou est inaccessible.

Certains parents laxistes ou inquiets et certainement mal informés ont équipé leurs enfants et adolescent d'un téléphone portable, afin qu'ils puissent signaler tout événement anormal mais aussi pour pouvoir les joindre et les localiser facilement. Dans cet esprit, des bracelets électroniques de la marque LG, fonctionnant en Wi-fi, permettent aujourd'hui de localiser les plus petit. Ces équipements arriveront bientôt en France...

Voir : [DANGER / ENFANT et bracelet connecté - Lettre ouverte à Jacques Toubon et Marisol Touraine - Robin des Toits](http://www.robindestoits.org/DANGER-ENFANT-et-bracelet-connecte-Lettre-ouverte-a-Jacques-Toubon-et-Marisol-Touraine-Robin-des-Toits-15-07-2014_a2237.html) - 15/07/2014

Au delà du problème sanitaire, il est évident que l'objet quasi culte que représente aujourd'hui le téléphone portable, devenu smartphone, qui, en plus de téléphoner et d'échanger des textos, permet de prendre des photos et d'échanger des e-mails, offre une sensation de liberté aux adolescents autant qu'à leurs parents. Leur occupation est donc excessivement portée sur cet accessoire (de mode), un accessoire unipersonnel qui nuit in fine à leur capacité d'attention, de mémorisation et à leur sociabilité.

Il suffit de voir et d'entendre les réactions de nombreux utilisateurs de téléphone portable lors d'une panne de réseau. L'angoisse les gagne . L'impression d'être totalement coupé du monde !

**Ce clip, intitulé "**[**I Forgot My Phone**](http://youtu.be/OINa46HeWg8)**" est éloquent à ce sujet...**

A l'opposé de cet excès, un récent exemple est à suivre :

Insolite : Un café qui bloque le réseau mobile et le Wifi

Il y a quelques semaines, on vous disait sur notre page facebook "svp pas de wifi party ce week-end" . Ca en devient un vrai fléau. Vous êtes entre amis, il y a de la musique, un peu à manger, à boire et tous les membres de la soirée sont sur leur smartphone. Soit en train de répondre à un texto soit en train de consulter son Facebook. On a beau travailler dans la téléphonie, ce n'est pas possible! Quand on est avec ses amis, il faut en profiter.

Les fondateurs du Faraday Café au Canada sont de notre avis et ont décidé de baser leur concept café sur cette idée. Remettre au c¦ur des conversations l'humain en coupant toutes les connexions avec le monde extérieur. Vous aurez beau tendre le bras vers la fenêtre, vous ne capterez pas de réseau mobile et encore moins un wifi à proximité. Vous êtes obligés de vous intéresser à votre interlocuteur et vous ne pouvez plus vous échapper dans votre smartphone.

Pas besoin de penser que vous allez pouvoir pirater le dispositif. Si vous ne captez pas de réseau, cela est à cause de l'architecture du bâtiment qui a été pensée pour couper toutes les ondes.

Et vous quelle est votre solution pour que vos amis ne passent pas toute la soirée sur leur smartphone ?

Source : <http://actu.meilleurmobile.com/insolite-cafe-bloque-reseau-mobile-wifi_64856>

On peut espérer que peu à peu, les gens se rendront compte des limites et des dangers de la téléphonie mobile et du Wi-fi et, faisant suite à cette époque d'usage excessif et d'absence de limitation, une nouvelle époque de modération de l'utilisation personnelle et de limitation des puissances d'exposition aux ondes de la téléphonie mobile et du Wi-fi verra certainement le jour.

Une législation sera nécessaire mais en attendant, vous êtes informé et pouvez le faire savoir !

Si possible par téléphone fixe ou dans la vraie vie !

\* \* \*

Tiré de <http://detonateur.blogspot.ca/2014/08/2030-tribunal-du-nouvel-ordre.html>

2030! TRIBUNAL DU NOUVEL ORDRE

Par Mario Dufour - 22 août 2014

2030! Patrice Lavoie, ancien porte-parole d'Hydro-Québec, vient d'être condamné au pénitencier à vie pour avoir fait la promotion des compteurs Wi-Fi jadis appelés bêtement "compteurs intelligents", une technologie qu'il savait rendre infertile, cancérogène, débilitante et morbide.

Le moment fort de son témoignage est sans doute celui où, gesticulant de la main droite en pointant de son index l'équipe des procureurs, il déclara dans le style arrogant, qui a fait de lui un des personnages les plus honnis du Québec, il y a un peu moins de deux décennies : « En obéissant aux ordres, j'ai peut-être dirigé une population entière vers une mort certaine, mais elle a été lente et l'agonie a été rentable pour l'ensemble de l'industrie pharmaceutique. Et qui prétend le contraire fait partie de ceux qui croient encore que la terre est plate! »

Des indices d'impatience sont alors apparus sur le visage flasque et habituellement impassible du président du tribunal. Dans un frémissement de chair et avec un rictus de dédain à peine contenu, il s'adressa en ces termes à la défense : « Votre client n'avait-il pas choisi l'option de retrait, comme la plupart d'entre nous? »

- Si. Votre Honneur. Ce sont ses implants qui le font souffrir. Répondit l'avocat de la défense, en agitant une manette de contrôle à distance à l'endroit de Lavoie, sans autre effet que de provoquer de violents spasmes chez l'accusé, qui se mit à vociférer des borborygmes. Des signes d'une démence, qui ne pouvait être que simulée.

À l'instar de Lavoie, les autres accusés, dont des anciens membres du conseil d'administration de l'entreprise privée, ont plaidé avoir obéi aux ordres de leurs supérieurs.

Il n'y aura pas d'autres accusés, certains banquiers ayant profité du chaos qui a suivi la longue semaine de panne électrique, pour se faufiler et se retirer dans leur paradis fiscal. Plusieurs PDG malchanceux des télécommunications et leurs suites de politiciens ont quant à eux dû se contenter de s'enfuir au paradis tout court. Aussi, les audiences se sont terminées aujourd'hui. Le rideau est tombé. Il n'y a plus rien à voir. Vous pouvez continuer à magasiner en ligne. Les cliniques de santé et de fertilité demeureront toutefois ouvertes jusqu'à tard en soirée tant que la demande l'exigera.

L'ordre est revenu et selon vos précieux experts qui, grâce à l'heureux hasard d'avoir habité des municipalités qui s'étaient abstenues de l'adopter, ont survécu aux méfaits de cette technologie obsolète; « toute cette "crise" n'aurait rien à voir avec la récente panne d'électricité, que certains ont surnommé 'L'éveil' pour d'obscures raisons. Sachez que cette sensation inconfortable de 'lucidité', communément appelée syndrome de la tête légère, que chacun d'entre vous a fait l'expérience durant l'incident, n'était que le fruit d'une illusion qui a été, selon une étude revue par des pairs, la véritable origine de cette dure épreuve. »

Lors de cette recherche, il a aussi été mis en évidence, que le nouveau standard Wi-Fi au rayonnement de 500 kilomètres de Smarter Godman Sacre s'avère tout à fait inoffensif et vous permet maintenant de texter par télépathie en toute sécurité et à un prix que la feue compétition n'aurait pu vous offrir.

Fidèle à son engagement de penser pour vous, cette émission vous a été transmise en direct dans votre cortex par Godman Sacre Smart Implants. Pour un temps limité, nous offrons une option de retrait. Ceux qui ont exprimé par la pensée le souhait de profiter de cette offre, peuvent dès maintenant, de par leur propre volonté sortir dehors. Les bras en croix, sur un tapis ou de la façon qui leur sied le mieux. Mais surtout, ce moment d'allégresse doit s'effectuer avec calme et dans l'ordre. Des agents prendront soin de satisfaire leur souhait.

Ordo ab chao (du chaos à l'ordre).

Voir aussi...

[UN PURE LAINE PÈTE SA COCHE](https://www.facebook.com/video.php?v=656237677816433&set=vb.100002906192798) - (contre Hydro entre autres)

\* \* \*

Tiré de <http://aaemonline.org/images/Genuis_EHS_paper.pdf>

Electromagnetic hypersensitivity: Fact or fiction?

S t e p h e n J . G e n u i s , C h r i s t o p h e r T . L i p p - 1 November 2011

Abstract

As the prevalence of wireless telecommunication escalates throughout the world, health professionals are faced with the challenge of patients who report symptoms they claim are connected with exposure to some frequencies of electromagnetic radiation (EMR). Some scientists and clinicians acknowledge the phenomenon of hypersensitivity to EMR resulting from common exposures such as wireless systems and electrical devices in the home or workplace; others suggest that electromagnetic hypersensitivity (EHS) is psychosomatic or fictitious. Various organizations including the World Health Organization as well as some nation states are carefully exploring this clinical phenomenon in order to better explain the rising prevalence of non-specific, multi-system, often debilitating symptoms associated with non-ionizing EMR exposure. As well as an assortment of physiological complaints, patients diagnosed with EHS also report profound social and personal challenges, impairing their ability to function normally in society. This paper offers a review of the sparse literature on this perplexing condition and a discussion of the controversy surrounding the legitimacy of the EHS diagnosis. Recommendations are provided to assist health professionals in caring for individuals complaining of EHS.

(...)

Conclusion

Over the last 50 years, there has been an anthropogenic electromagnetic revolution with the widespread release of electronic equipment, wireless systems, electrical machines as well as pervasive high voltage power lines and telecommunication emitters; in the next 50 years we will begin to witness the consequences of these developments. We have an ethical responsibility to define the impact of such technology on the human organism and to develop methodologies to investigate and manage adverse sequelae.

When exposed to certain frequencies of EMR, patients with EHS experience non-specific signs and symptoms affecting multiple body systems; many are rendered disabled and unable to function effectively in society. Evidence is accumulating, however, that many EHS patients can be successfully managed clinically and can experience substantial recovery. General recommendations for treating people with SRI, including EHS, involve reducing and avoiding environmental triggers, remediating biochemical and nutritional status, and diminishing bioaccumulated toxicant loads (Genuis, 2010a). In addition, some patients find cognitive behavior therapy and neural re-training to be helpful adjuncts in addressing psychological stress and acquiring skills to overcome EHS. Further research is required to fully understand the detailed pathophysiology of EHS and to enhance current therapies to ameliorate the suffering experienced by afflicted individuals. Public health measures including community education and appropriate governmental regulation relating to environmental chemical toxicant exposure and EMR are urgently required to preserve public health and to stem the increasing incidence of this preventable medical disorder. The 'Substitution Principle' invoked by Sweden, requiring adoption of least-risk and most sustainable strategies, is a logical approach to promote in- novative technologies to protect individual and public health.

Recent evidence in the scientific literature suggests that various objective physiological alterations are apparent in some EHS persons claiming to suffer after exposure to certain frequencies of EMR (McCarty et al., 2011; Havas et al., 2010). As a result, many scientists now recognize that hypersensitivity to EMR can be a debilitating medical condition that is affecting increasing numbers of people throughout the world. While EHS patients can initiate steps to reduce exposure to EMR once they recognize the importance of doing so, more clinicians familiar with EHS and the SRI mechanism of ill-health (Genuis, 2010a) are needed to diagnose, assist and treat the burgeoning number of suffering individuals who are at a total loss to explain their various symptoms. In the end, regardless of whether one chooses to believe that EHS is fact or fiction, every ethical health provider has an obligation to sincerely listen to his/ her patients, including those with EHS, and to do everything possible to ameliorate their suffering.

---

Voir aussi...

Kids are at risk of biological damage results from microwave radiation emitted by wireless devices (August 6, 2014)

<http://www.news-medical.net/news/20140806/Kids-are-at-risk-of-biological-damage-results-from-microwave-radiation-emitted-by-wireless-devices.aspx>

The paper, titled \*Why children absorb more microwave radiation than adults: The consequences,\* describes how the fetus is particularly vulnerable to microwave radiation, which can cause degeneration of the protective myelin sheath that surrounds brain neurons. The authors recommend that wireless toys be banned due to the serious potential health risks. (...) The authors explain that current exposure limits are based on the erroneous assumption that tissue damage from overheating is the only potential danger of wireless devices. However, extensive scientific reports document the non-thermal biological effects from chronic (long-term) exposures. Although government warnings have been issued worldwide, most of the public is unaware of such warnings. Pediatric neurologist Dr. Maya Shetreat-Klein stated, "Pregnant women deserve to know that wireless radiation can have an impact on the developing brain. We're seeing alarming increases in the number of children diagnosed with neurological disorders over the past decade, and anything we can do that might help reduce that rate should be taken very seriously." during her remarks while launching the Baby Safe Project in New York this June. CLIP

Blood-brain-barrier disruption with high-frequency pulsed electric fields

<http://www.kurzweilai.net/blood-brain-barrier-disruption-with-high-frequency-pulsed-electric-fields>

A team of researchers from Virginia Tech and Wake Forest University School of Biomedical Engineering and Sciences have developed a new technique for using pulsed electric energy to open the blood-brain-barrier (BBB) for treating brain cancer and neurological disorders.

\* \* \*

EBOLA, LE MENSONGE GÉNÉRALISÉ

<http://bit.ly/1sKoN7O>

Ebola : miracle ou mirage ?

<http://www.neosante.eu/newsletter/lettre_hebdo/newsLetterHebdo20140820.html>

\* \* \*

20-21 SEPTEMBRE JOURNÉES MONDIALES DE MOBILISATION POPULAIRE POUR LE CLIMAT

<http://peoplesclimate.org/fr/>

Un week-end pour changer l'histoire !

En septembre, des dirigeant-e-s du monde entier se rassemblent à New-York pour un sommet historique sur le climat. Alors que notre futur est compromis, nous utiliserons ce week-end pour changer le cours de l'histoire.

A New-York aura lieu une mobilisation sans précédent pour le climat - par sa taille, sa beauté et son impact. Ce moment aura lieu non seulement à New-York ou aux États-Unis. Des chefs d'État du monde entier seront présents et attireront l'attention des médias.

Notre exigence est : Assez de paroles, place à l'action, agissez pour créer un monde où l'économie fonctionne pour les citoyen-ne-s et la planète - maintenant. En bref, nous voulons un monde protégé des ravages du changement climatique.

Nous savons qu'il n'y aura pas d'événement ou de sommet unique pour 'résoudre' le changement climatique, et ce moment ne sera même pas focalisé sur 'ce' sommet. Nous voulons que ce moment soit focalisé sur nous - les personnes qui luttent dans leur région, pours'organiser, pour monter en puissance, confronter le pouvoir des énergies fossiles et préparer la transition à un monde juste, hors de danger, en paix.

Pour cela, nous devons agir, ensemble.
PARTICIPEZ AU WEEKEND MONDIAL D'ACTION

Voir cette vidéo de promotion de cet événement-clé

<http://youtu.be/YlJIymycYTA>

UN INTÉRESSANT DÉFI LANCÉ À HARPEUR - QUE L'ON PEUT SIGNER...

Stephen Harper: We Dare You To Go To The Climate Summit

<http://act.350.org/letter/harper-dare/>

Truth: Canada's climate performance is the worst in the entire Western world. The exploitation of tar sands is the primary reason Canada will fail to meet its own meagre climate targets, and continues to violate the rights of Indigenous peoples.

Dare: PM Harper, face the music in New York and see how far out of touch you've become from the international community and the reality of climate change.

BREAKING: As of today, PM Harper is planning not to attend the UN climate summit -- which shows you just how seriously he's taking the crisis.We know he's reluctant to go for a reason and we're prepared to continue to build a chorus calling for real, just action back in Canada. Either way, the time is now for these ugly truths to come to light, and for us to dare for something better.

\* \* \*

À lire aussi...

Décarboner le monde - et le Canada - c'est possible !

<http://bit.ly/1vTtjDa>

(...) Selon un groupe de chercheurs indépendants de 15 pays totalisant plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, il est possible d'éviter le pire des bouleversements climatiques en fixant un objectif de « décarbonisation profonde » de leurs économies d'ici 2050. L'originalité du rapport, produit en prévision du sommet des chefs d'État sur le climat à New York le 23 septembre prochain, est d'identifier des pistes concrètes de décarbonisation adaptées aux contextes nationaux des 15 pays concernés dont le Canada. CLIP

Méthane : la méga bombe est-elle amorcée? (Le Devoir)

<http://bit.ly/1lEL9na>

(...) L'état solide du méthane des fonds marins est maintenu ainsi précisément en raison de conditions constantes de pression et de température. Le phénomène observé dans la mer de Laptev est donc typiquement ce qui est attendu d'un réchauffement des océans, pour peu que l'on tienne compte des lois de la physique. Le dégazage des hydrates de méthane qui s'ensuit entraîne d'avantage de réchauffement dans une boucle d'accélération sans fin pouvant mener à un emballement climatique catastrophique pour la civilisation telle qu'on la connaît aujourd'hui. Il s'agit ici de science, pas de science-fiction.

(...) Le dégazage du méthane des fonds marins et du pergélisol représente une méga bombe climatique à fragmentation et à action rapide. Une fois lâchée, elle agira partout, sur tous les milieux et très rapidement. Elle enclenchera un processus qui s'auto-entretiendra, s'amplifiera et mènera à des bouleversements climatiques insoutenables pour de larges pans de l'humanité et fort probablement pour le maintien de la civilisation. Il faut donc tout faire pour empêcher ou ralentir son amorçage. CLIP

Records de chaleur planétaires (Le Devoir)

<http://bit.ly/1n9CTzW>

De nouvelles données américaines confirment la hausse continue des températures et l'ampleur de la crise climatique.

(...) « La majorité de la planète a fait face à des températures mensuelles supérieures à la moyenne, avec des records de chaleur dans des régions du sud-est du Groenland, du nord de l'Amérique du Sud, ou encore des zones de l'est et du centre de l'Afrique, ainsi que des parties du sud et du sud-est de l'Asie »

(...) le XXIe siècle compte déjà 13 des 14 années les plus chaudes jamais observées et « chacune des trois dernières décennies s'est révélée plus chaude que la précédente, la décennie 2001-2010 battant tous les records », notait le rapport de l'organe de l'ONU. « Le réchauffement du climat ne marque aucune pause », avait alors déclaré le secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud. CLIP

Dans un Canada qui a toujours la tête dans les sables bitumineux, le Québec doit agir de façon responsable

<http://bit.ly/1vrq2xw>

(...) Pendant que le Canada joue au cancre environnemental, le Québec doit agir de façon encore plus décisive en matière de réduction de ses GES. Plusieurs avenues sont à la portée du Québec pour se démarquer et assumer un rôle de leader en Amérique du Nord dans la lutte aux changements climatiques.

Pétition pour une loi zéro émission au Québec

<http://bit.ly/1qMyDDJ>

Une offre insuffisante

(...) Lorsqu'on veut acquérir un véhicule électrique au Québec, on doit parfois attendre des mois avant d'en prendre livraison et, pire encore, les concessionnaires n'ont même pas (ou très rarement) un modèle disponible pour faire un essai routier! Résultat : sans véritable offre, les ventes de véhicules électriques au Québec demeurent plutôt dérisoires.

« On aura beau avoir la politique la plus avant-gardiste d'électrification des transports, si les fabricants offrent les véhicules au compte-goutte, on ne pourra pas atteindre les objectifs » - Pierre Langlois, consultant en mobilité durable, auteur (Rouler Sans Pétrole, Éditions Multimondes) et conférencier. CLIP

SIGNER CETTE PÉTITION EN LIGNE : <http://bit.ly/1jr6Iut>

\* \* \*

BIENTÔT DANS VOS ASSIETTES... (DE GRÉ OU DE FORCE)

<http://bit.ly/1CnB7kV>

Une enquête de Paul Moreira Franco

Voir la bande-annonce de 3 minutes au lien ci-dessus!

Il y a 15 ans, des firmes agro-chimiques comme l'Américaine Monsanto nous promettaient une révolution agricole high-tech. Leurs organismes génétiquement modifiés (OGM) devaient améliorer le rendement des récoltes et éradiquer la faim dans le monde.

Quinze ans et quelques polémiques plus tard, que reste-t-il de ces promesses ? La faim dans le monde est toujours là. Quant aux rendements des récoltes, ils ont effectivement augmenté. Mais à quel prix ? Le recours systématique aux herbicides chimiques a réduit les besoins en main d'¦uvre agricole. Ces substances toxiques répandues dans les champs d'OGM ont peu à peu perdu de leur efficacité, obligeant les industriels à concevoir des cocktails plus puissants, dont les effets sont pour l'instant inconnus sur les sols... et sur les hommes.

Un peu partout la résistance s'organise. En Argentine, où les riverains des exploitations transgéniques dénoncent une pollution massive et un accroissement important des maladies enfantines. Au Danemark, où des centaines de bêtes nourries au soja OGM meurent de maladies gastriques aux causes inconnues. Et en France, où le bras de fer entre pro et anti OGM reste explosif.

Mais un événement pourrait bientôt changer la donne : la négociation en cours du traité transatlantique entre l'Europe et les Etats-Unis. S'il est signé, il pourrait ouvrir définitivement les vannes des OGM chez nous.

Pour SPÉCIAL INVESTIGATION, Paul Moreira enquête sur la face cachée de cette industrie et sur la bataille qui se livre actuellement pour l'imposer à toute la planète.

Prochaines diffusions TV : Bientôt dans votre assiette (de gré ou de force) :

- Mardi 2 septembre 2014 - 20h50/22h25 sur Canal+ Décalé

- Jeudi 18 septembre 2014 - 09h25/11h00 sur Canal+ Décalé

\* \* \*

En complément, voir aussi...

Republication de l'étude du Pr. Séralini, le temps des responsabilités

<http://bit.ly/1tY9hb1>

Deux ans après sa première publication, ensuite censurée, l'étude est republiée en accès libre avec ses données brutes par le groupe Springer. Restent désormais des questions embarrassantes pour les autorités.

Après deux années de controverses et de pression ayant conduit en novembre 2013 à une censure de l'étude de toxicité chronique du Roundup et d'un OGM tolérant le Roundup (maïs NK603) publiée en 2012 par Food and Chemical Toxicology (groupe Elsevier), l'équipe du Pr. Séralini annonce la republication de son étude dans la revue Environmental Sciences Europe du groupe Springer.

En republiant son étude, avec de nouvelles données mises en ligne, l'équipe du Pr. Séralini confirme que le pesticide le plus vendu au monde, le Roundup, provoque à des niveaux environnementaux faibles des déficiences hépato-rénales sévères et des perturbations hormonales, comme des tumeurs mammaires. Des effets comparables ont pu être observés lors de la consommation chronique d'un régime équilibré à base de maïs OGM rendu tolérant au Roundup. Ceci est dû aux résidus de Roundup et à la modification génétique spécifique de ce maïs. Les formulations de Roundup ainsi que les OGM rendus tolérants au Roundup devraient donc être considérés comme des perturbateurs endocriniens et leur évaluation revue par les autorités sanitaires.

(...) À ce titre, l'équipe du Pr Séralini a fait le choix d'une publication en accès libre avec comité de relecture, ce qui fait la troisième vérification par les pairs de l'étude. Les chercheurs mettent ainsi en ligne, en accès libre à l'ensemble de la communauté scientifique, les données brutes de l'étude, ce que l'industrie s'est toujours refusée de faire au nom du secret industriel ou de la propriété intellectuelle. Mais est-ce là le véritable secret à garder ? En quoi les résultats d'une étude sanitaire violeraient-ils le secret industriel? Ne nous cache-t-on pas la toxicité réelle de produits qui s'accumulent dans notre organisme et notre environnement ? CLIP

Dossier de presse CRIIGEN

<http://bit.ly/1lGK1Fm>

(...) Lors de sa publication, l'étude du Pr Séralini a eu un retentissement mondial avec pour conséquence de le mettre sous le feu des médias mais aussi de l'industrie et de scientifiques dont les intérêts étaient menacés par les découvertes de l'équipe. À travers plusieurs articles consécutifs, les auteurs ont répondu aux questions scientifiques et dénoncé l'impact des conflits d'intérêts sur l'édition scientifique.

(...) C'est la première étude toxicologique mondiale de long terme avec autant de paramètres mesurés (sanguins, organiques, urinairesŠ) sur les effets de deux produits commercialisés. Elle concerne un herbicide en formulation complète et un maïs OGM (NK603), et fut menée sur une période de deux ans sur des rats et en totale indépendance vis-à-vis de l'industrie productrice (ici Monsanto). Si l'article a eu un tel retentissement mondial, c'est en partie à cause du caractère unique de cette étude (tant par son envergure que par sa durée) après un débat décennal sur les OGM, ainsi qu'en raison de la circulation rapide de photos tirées de l'étude sur les médias et réseaux sociaux.

La diffusion des photos montrant des rats atteints de tumeurs a en effet joué un rôle certain dans la diffusion mondiale sans que cela n'ait été associé aux conclusions réelles de notre étude. La plupart des personnes, profanes en toxicologie, ont ainsi fait un amalgame entre tumeurs et cancers (ce qui n'en était pas moins grave au niveau de la mortalité), ce qui a pu mener à des commentaires de presse déconnectés de nos conclusions, mêlées aux attaques ad hominen du lobby.

Par ailleurs, cette étude mettait en porte à faux les standards mondiaux de l'analyse toxicologique réglementaire, démontrant les limites des tests sanitaires pratiqués uniquement sur 90 jours pour les OGM (ou 6 mois à 2 ans sur le principe actif des pesticides seulement, rien sur les formulations avec analyses de sang) pour conclure à la non-toxicité d'un produit et obtenir des autorisations de mise sur le marché par les agences sanitaires.

(...) Un panel exceptionnel post-publication devait comprendre Richard Goodman, entré dans le bureau éditorial de FCT après s'être plaint de cette publication. Il s'agit d'un ancien salarié de Monsanto, membre de l'International Life Science Institute (ILSI, groupe de pression agissant en faveur des OGM et qui regroupe les plus grandes entreprises d'agrochimie du monde, dont Monsanto) et dont les recherches à l'université du Nebraska sont également financées par l'industrie des biotechnologies. Il faudra l'intervention de la maison mère (Elsevier), avertie de ces graves conflits d'intérêts, pour que M. Goodman soit écarté du groupe, tout en restant éditeur référant sur les biotechnologies au sein de FCT.

Les travaux de l'équipe Séralini ont donc subi un processus exceptionnel auquel très peu d'études sont soumises et encore moins celles de l'industrie. Malgré ces analyses fouillées à la recherche d'une faille, l'éditeur en chef de FCT a été obligé de conclure qu'aucune « fraude », ni «erreur d'interprétation intentionnelle » des données n'avait été décelée. Prenant sur sa responsabilité personnelle, le rédacteur en chef A .Wallace

Hayes retire donc l'article le 28 novembre 2013 sur l'argument fallacieux de résultats « non conclusifs ». L'argument avancé par l'éditeur est que l'on ne pouvait pas conclure à un lien entre OGM et cancer, alors que le mot « cancer » n'apparaît jamais dans la publication.

(...) Des études complémentaires publiées en février 2014 confirment la sous-évaluation de la toxicité de pesticides commercialisés. Le Pr. Séralini a montré dans une étude « Major pesticides are more toxic to human cells than their declared active principles » publiée en février 2014 dans Biomedical Research International, de Mesnage & al., que sur neuf pesticides analysés, huit se sont montrés beaucoup plus toxiques que ce qui était testé et déclaré par les producteurs.

Il s'agit de trois herbicides (Roundup, Matin, Starane), trois insecticides (Pirimor, Confidor, Polysect) et trois fongicides (Maronee, Opus et Eyetak). Les résultats montrent que les formulations commerciales des pesticides testés in vitro sont jusqu'à 1000 fois plus toxiques que leurs « principes actifs » seuls, sans les adjuvants de formulation, alors considérés inertes et le plus souvent gardés confidentiels par les industriels.

Le Roundup est le plus toxique parmi les herbicides et les insecticides testés lors de cette étude, les formulations vendues aux agriculteurs contiennent des adjuvants qui sont bien plus toxiques que les principes actifs déclarés. Quant aux fongicides, ils sont toxiques à des doses 300 à 600 fois inférieures à celles utilisées pour les usages agricoles.

(...) Plusieurs centaines de scientifiques ont dénoncé le retrait de l'étude Séralini à travers des lettres à l'éditeur ou des pétitions en ligne.

(...) L'étude Séralini est republiée en accès libre et ses données brutes sont rendues publiques - Suite au retrait illégitime de l'étude de toxicologie de long terme sur le maïs OGM NK603 et son herbicide associé le Roundup, l'équipe de recherche du Pr. Séralini s'est vue proposer par plusieurs autres éditeurs scientifiques de republier l'étude. Il s'agit de restaurer ces travaux scientifiques afin que la science puisse reprendre ses droits face aux pressions de l'industrie cherchant à effacer les lanceurs d'alerte de la mémoire collective. CLIP

Site Web québécois recommandé pour approfondir ce sujet...

Vigilance OGM

<http://www.infoogm.qc.ca/>

*Voir aussi...*

Mexican Judge Departs From Script, Turns Monsanto's Mexican Dream Into Legal Nightmare (September 1, 2014)

<http://wolfstreet.com/2014/09/01/mexican-judge-departs-from-script-turns-monsantos-mexican-dream-into-legal-nightmare/>

The U.S. agribusiness giant Monsanto is long accustomed to getting its own way. Through a combination of back-channel lobbying, opaque political funding and revolving-door politics, the multinational agrochemical and biotechnology corporation has subverted, corrupted and infiltrated the elected governments of countries around the world, from the smallest and poorest to the biggest and richest.

However, if recent events in Europe and Latin America are any indication, the tide may well be subtly turning against the interests of Monsanto and its fellow GMO oligopolies and in the favor of independent food growers and consumers. Despite their tireless lobbying efforts in Brussels, the "Big Six" (Monsanto, Du Pont Pioneer, Syngenta, Vilmorin, Winfield and KWS) continue to hit a brick wall of resistance in many of Europe's biggest markets, including Germany and France. As I reported in April this year, popular resistance is on the rise across Latin America, as indigenous and peasant communities rise up against government legislation that would apply brutally rigid intellectual copyright laws to the crop seeds they are able to grow.

The latest country to put a spanner in the works is Mexico. This past week the country's Federal Court voted to uphold Judge Marroquín Zaleta's 2013 ruling to suspend the granting of licenses for GMO field trials sought by Monsanto, Syngenta, Dow, Pionner-Dupont and Mexico's SEMARNAT (Environment and Natural Resources Ministry). Zaleta's ruling was in response to a suit brought by a collective of 53 scientists and 22 civil rights organizations and NGOs.

In defending his ruling, Zaleta cited the potential risks to the environment posed by GMO corn. If the biotech industry got its way, he argued, more than 7000 years of indigenous maize cultivation in Mexico would be endangered, with the country's 60 varieties of corn directly threatened by cross-pollination from transgenic strands. Monsanto's response was as swift as it was brutal: not only did it - and its lackeys in the Mexican government - appeal Zaleta's ruling, it also demanded his removal from the bench on the grounds that he had already stated his opinion on the case before sentencing.

However, Monsanto's bullying tactics failed to impress the Mexican judges. On August 15, the court convened to review Zaleta's alleged bias ruled against the U.S. corporation's legal suit. Also spurned by the Mexican courts was the world's third largest GMO seed manufacturer, Syngenta, whose reapplication for a license to run test trials of its maize crops was rejected this week by the Federal Court. CLIP

Oregon Counties Ban Cultivation of GMO Crops <http://www.cornucopia.org/2014/05/oregon-counties-ban-cultivation-gmo-crops/>

Vermont governor signs first in US GMO-labeling law to go into effect (May 08, 2014)

<http://rt.com/usa/157744-vermont-gmo-labeling-signed/>

Vermont will become the first state to enact a law requiring labels on foods with genetically modified ingredients after the governor signed the bill into law on Thursday afternoon. The bill will go into effect in July 2016."I am proud of Vermont for being the first state in the nation to ensure that Vermonters will know what is in their food. The Legislature has spoken loud and clear through its passage of this bill," Gov. Peter Shumlin (D-Vt.) said in a statement after the bill passed. "I wholeheartedly agree with them and look forward to signing this bill into law." However, the law may not withstand legal challenges from major food companies like Monsanto Co. and DuPont Co - the leading producers of GMO crops. They are widely expected to sue the state over the law. To defend the legislation, Vermont allocated a $1.5 million legal defense fund in the measure, to be paid for with settlements won by the state. However, even this amount might not be enough to cover the state's legal bills. As RT reported, Monsanto, DuPont, Kraft Foods Co. and others previously led the charge against the similar labeling legislation in [California](http://rt.com/usa/monsanto-california-37-measure-182/) and Washington state, grossly outspending supporters of the measure that was eventually defeated in both states, with anti-labeling groups spending $22 million of the $28 million total spent on that campaign in [Washington](http://rt.com/usa/washington-gmo-law-food-980/). (...) Despite the potential legal challenges, Vermont's legislators [overwhelmingly voted for GMO labeling](http://rt.com/usa/154420-gmo-label-law-vermont/). The state House of Representatives approved the bill by a vote of 114-30, while the state Senate passed the legislation by a vote of 28-2. "I just don't have the scientific background to understand the complexity of the issue and don't really need to. I represent the people, and their will was made overwhelmingly clear," Democratic state Rep. Paul Ralston told the Guardian about why he voted for the bill. "It's a basic principle of the right to know. That's the primary reason." Check also: [BAVARIA GOES GMO FREE: 62ND FARMING AREA TO SHUN BIOTECH](http://www.infowars.com/bavaria-goes-gmo-free-62nd-farming-area-to-shun-biotech/) - [Breakdown of GMO Labeling Laws in Each Country (Global Map)](http://naturalsociety.com/breakdown-of-gmo-labeling-laws-by-country-global-map/) - [Genetically Engineered Food Labeling Laws](http://www.centerforfoodsafety.org/ge-map/#%3Chttp://naturalsociety.com/bhutan-to-be-first-country-to-go-100-organic/%3E) - Bhutan to Become First Country to go 100% Organic - [Russia will not import GMO products - PM Medvedev](http://rt.com/news/russia-import-gmo-products-621/) - [Duma seeks moratorium on GMO production in Russia](http://rt.com/politics/russian-duma-gmo-moratorium-804/) - [Win: Kyrgyzstan Initiates 100% GMO Ban for 5.5 Million Population](http://naturalsociety.com/kyrgyzstans-5-million-population-can-enjoy-gmo-free-lifestyle-due-100-ban/) - [BUSTED: BIOTECH LEADER 'SYNGENTA' CHARGED OVER COVERING UP ANIMAL DEATHS FROM GM CORN](http://www.infowars.com/busted-biotech-leader-syngenta-charged-over-covering-up-animal-deaths-from-gm-corn/)

In facts & numbers: Absolute majority of Americans want GMO food to be labeled

<http://rt.com/usa/gmo-labeled-majority-americans-601/>

5 Million Farmers Sue Monsanto for $7.7 Billion

<http://naturalsociety.com/5-million-farmers-sue-monsanto-for-7-billion/>

\* \* \*

*Et la cerise sur le "sunday"...*

Vous avez peut-être entendu parler du lancement du iPhone 6 et surtout du Apple Pay - le paiement virtuel sans contact (via les micro-ondes) à l'aide d'un smartphone - pour ceux qui ont un de ces brain cookers et qui aiment jouer avec le feu. Cette méthode est déjà bien établie en Afrique où rare sont ceux qui ont un compte bancaire et dans une moindre mesure en Europe. L'article suivant et surtout les nombreux commentaires permettent de comprendre comment ça marche et surtout les éventuels conséquences...

Le NFC au centre de la lutte d'Apple Pay contre Google Wallet <http://www.frandroid.com/marques/google/241008_nfc-au-centre-lutte-dapple-pay-contre-google-wallet>

Et comme il fallait s'y attendre, certains voient de sombres desseins dissimulés dans ce nouveau gadget

iPhone 6: Is 'Apple Pay' the Mark of the Beast?

<http://youtu.be/NDJHLw1u3uI>